

OBSERVATOIRE DES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE LIEE A LA COVID-19

Décembre 2021

N.B. : Cet Observatoire a pour objectif de mesurer les conséquences sanitaires et économiques de l'épidémie de Covid-19 en Principauté. Il a été mis en place en complément des rapports réalisés par l'IMSEE en novembre 2020 et janvier 2021.

Ainsi, cette publication présente chaque mois une analyse des données sanitaires, de mortalité et de natalité et est enrichie trimestriellement des données relatives à l'économie et à l'emploi en Principauté.

Pour cette édition :





Les données sanitaires sont arrêtées à début décembre 2021 ;

Les données de mortalité et de natalité sont arrêtées à novembre 2021 ;

Les données relatives à l'économie et à l'emploi sont arrêtées à septembre 2021.

1	DATES-CLÉS	4
1	DONNEES SANITAIRES	5
1.1	Indicateurs de suivi sanitaire de la Covid-19.....	5
1.2	Vaccination.....	12
2	MORTALITE ET NATALITE	18
2.1	Analyse des décès	18
2.3	Analyse des naissances.....	20
3	ÉCONOMIE	22
3.1	Chiffre d'affaires.....	22
3.2	Créations et radiations d'établissements	26
3.3	Hôtellerie	31
4	EMPLOI	33
4.1	Recours au dispositif de Chômage Total Temporaire Renforcé (CTTR)	33
4.2	Évolution de l'emploi salarié du secteur privé	35

1 DATES-CLÉS

	Novembre	Décembre
Monaco 	<p>-Le 2 : Dépistage gratuit et sans prescription médicale jusqu'au 14 novembre.</p> <p>-Le 9 : Ouverture de la troisième dose aux 18 ans et plus.</p> <p>-Le 11 : Prolongation du pass sanitaire jusqu'au 25 février 2022. La jauge dans les lieux accueillant du public imposant la présentation d'un pass sanitaire passe de 1 000 à 300 personnes.</p> <p>-Le 27 : Retour de l'obligation du port du masque en extérieur.</p> <p>-Le 28 : 3 728 cas confirmés de COVID-19 dont 35 décès.</p> <p>-Le 29 : La validité des tests PCR passe de 72 à 24h. Le travail à distance est très fortement recommandé dans les secteurs privés et publics. Suspension des cocktails et de toutes consommations debout. Suspension des activités de danse et de karaoké. Le port du masque est rétabli pour la pratique sportive en intérieur et pour le sport scolaire. Les cours de natation scolaire sont suspendus ainsi que les sports de combat et de contact. Pass sanitaire obligatoire pour l'accès aux terrasses des restaurants et bars, et aux salles de plus de 300 personnes.</p>	<p>-Le 2 : 3 820 cas confirmés de COVID-19 dont 35 décès.</p> <p>-Le 15 : Extension du pass sanitaire à toutes personnes intervenant dans les lieux où le pass est exigé pour le public, jusqu'au 31 janvier 2022 inclus.</p> <p>-Le 31 : Arrêt du Chômage Total Temporaire Renforcé (CTTR) et du dispositif d'Exonération Partielle des Charges Patronales (EPCP).</p>
France 	<p>-Le 9 : Allocution du Président de la République Emmanuel Macron, annonçant la 3^{ème} dose pour les plus de 65 ans, l'élargissement de la campagne de rappel et le port du masque à l'école élémentaire.</p> <p>-Le 15 : Port du masque à l'école élémentaire de nouveau obligatoire dans toute la France.</p> <p>-Le 26 : 7 285 128 cas confirmés de COVID-19 dont 116 314 décès.</p> <p>-Le 27 : Ouverture du rappel vaccinal aux 18 ans et plus.</p> <p>-Le 29 : la validité des tests PCR et antigéniques est ramenée à 24 heures. Le port du masque est de nouveau obligatoire dans les lieux publics clos. Les classes de primaire ne fermeront plus automatiquement après un cas de Covid-19 : les élèves présentant un test négatif dans les 24h pourront continuer à aller en classe.</p>	<p>-Le 1^{er} : Ouverture de la troisième dose aux français de 50 à 64 ans.</p> <p>-Le 2 : 7 490 677 cas confirmés de COVID-19 dont 116 750 décès.</p> <p>-Le 15 : La validité du pass sanitaire est conditionnée à la dose de rappel pour les 65 ans et plus et les personnes vaccinées avec le vaccin Janssen.</p>
Italie 	<p>-Le 24 : Ouverture de la troisième dose aux 40 ans et plus.</p> <p>-Le 26 : 4 968 341 cas confirmés de COVID-19 dont 133 486 décès.</p>	<p>-Le 1^{er} : Ouverture de la troisième dose aux 18 ans et plus</p> <p>-Le 2 : 5 043 620 cas confirmés de COVID-19 dont 133 931 décès.</p> <p>-Le 6 : Les personnes non vaccinées ne peuvent plus avoir accès aux restaurants, bars, cinémas, théâtres, discothèques et salles de musculation, jusqu'au 15 janvier 2022.</p> <p>-Le 15 : Troisième dose obligatoire pour le personnel sanitaire et enseignant.</p>
Monde 	<p>-Le 25 : 7 702 859 718 doses de vaccin administrées dans le monde.</p> <p>-Le 26 : 259 502 031 cas confirmés de COVID-19 dont 5 183 003 décès dans le monde.</p>	<p>-Le 1^{er} : 7 885 790 810 doses de vaccin administrées dans le monde.</p> <p>-Le 2 : 262 866 050 cas confirmés de COVID-19 dont 5 224 519 décès.</p>

1 Données sanitaires

1.1 Indicateurs de suivi sanitaire de la Covid-19

Les données de suivi sanitaire de la Covid-19 sont arrêtées au 1^{er} décembre 2021. Elles proviennent du Département des Affaires Sociales et de la Santé qui regroupe les éléments issus de la Direction de l'Action Sanitaire, du Centre Hospitalier Princesse Grace, de la Cellule d'Enquête Épidémiologique, de la Cellule de Suivi à Domicile, de la médecine de ville, des officines de pharmacie, du Centre Scientifique de Monaco et des laboratoires d'analyses médicales.

Indicateurs de suivi de la Covid-19 pour les résidents de Monaco au 1^{er} décembre 2021

Nb de cas cumulés	3 797
Part de cas cumulés sur la population résidente	9,9%
Nb d'hospitalisations cumulées	297
Part d'hospitalisation sur le nb de cas cumulés	7,8%
Nb de cas en réanimations cumulés	55
Part de cas en réanimation sur le nb d'hospitalisations	18,5%
Part de cas en réanimation sur le nb de cas cumulés	1,4%
Nb de décès cumulés	36
Part de décès sur le nb de cas cumulés	0,9%

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Au 1^{er} décembre 2021, le nombre de cas cumulés atteint les 3 797 individus, soit 9,9 % de la population résidente¹.

7,8 % des cas ont nécessité une hospitalisation, soit 297 cas au total, dont 55 en réanimation. La durée moyenne des hospitalisations² est de 12,6 jours au global, et de 10,5 jours pour les patients n'ayant pas fait de séjour en réanimation.

Les 36 décès (19 hommes et 17 femmes) représentent 0,9 % des cas cumulés. L'âge moyen au décès est de 83,3 ans au global (82,2 ans pour les hommes et 84,5 ans pour les femmes). Près de 70 % des résidents décédés sont âgés de 80 ans et plus. 10 décès concernent des personnes de nationalité monégasque.

Il n'y a plus eu de décès de résident depuis octobre 2021.

Nombre mensuel de cas de Covid-19 pour les résidents de Monaco

	Octobre 2021	Part	Novembre 2021	Part
Nb de cas non vaccinés	64	62,7%	222	63,2%
Nb de cas vaccinés 1 dose	0	0,0%	5	1,4%
Nb de cas vaccinés 2 doses ou dose unique	38	37,3%	119	33,9%
Nb de cas vaccinés 3 doses	0	0,0%	5	1,4%
Nb de cas	102	100%	351	100%

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

351 nouveaux cas de Covid-19 ont été recensés parmi les résidents de Monaco en novembre 2021. Près des deux tiers (222) concernent des résidents non vaccinés, soit une proportion similaire à celle observée en octobre (64 cas sur 102). Plus d'un cas sur trois (119) est vacciné 2 doses ou dose unique³ en novembre, soit une proportion comparable à celles observées en septembre (33,6 %) et en octobre (37,3 %).

Il est à noter que l'augmentation du nombre de personnes vaccinées au sein de la population a pour conséquence une augmentation mécanique du nombre de cas de Covid-19 vaccinés.

¹ [Au 31 décembre 2020, la population résidente est estimée à 38 350 habitants.](#)
(Sources : [imsee.mc](#) - Arrêté Ministériel n° 2021-300 du 19 avril 2021.)

² Les durées d'hospitalisations incluent celles des patients en unité Covid ainsi que celles éventuelles pour d'autres motifs.

³ Doses uniques : Les personnes précédemment infectées par la Covid-19 se voient proposer l'administration d'une seule dose de vaccin, étant donné qu'elles conservent une mémoire immunitaire. Cette dose unique de vaccin joue ainsi un rôle de rappel après l'infection.

Alors que le nombre de cas a plus que triplé en novembre par rapport à octobre, le nombre d'hospitalisations reste stable.

Nombre mensuel d'hospitalisations et de réanimations liées à la Covid-19 pour les résidents de Monaco

	Octobre 2021	Novembre 2021
Nb d'hospitalisations	9	8
Nb d'hospitalisations non vaccinées	4	3
Nb d'hospitalisations vaccinées 1 dose	0	0
Nb d'hospitalisations vaccinées 2 doses ou dose unique	5	3
Nb d'hospitalisations vaccinées 3 doses	0	2

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

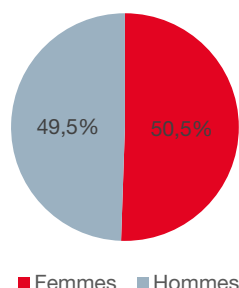
Il y a eu 8 hospitalisations de résidents liées à la Covid-19 en novembre 2021. 3 concernent des personnes non vaccinées, 3 des résidents vaccinés 2 doses ou dose unique⁴ et 2 des patients vaccinés 3 doses.

Comme le mois précédent, il n'y a pas eu d'entrées en réanimation chez les résidents en novembre 2021.

1.1.1 Caractéristiques des cas de Covid-19 des résidents de Monaco

Les résultats présentés ci-après sont issus des données cumulées depuis le début de la pandémie.

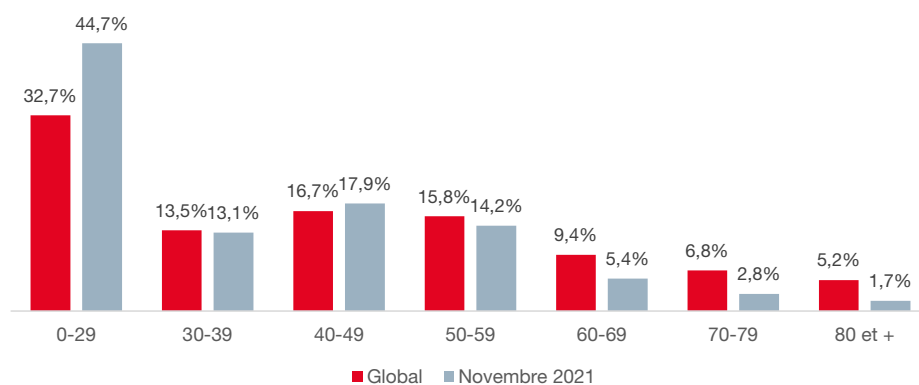
Répartition par sexe des cas de Covid-19



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

La répartition par sexe est presque paritaire : 50,5 % de femmes et 49,5 % d'hommes.

Répartition par âge des cas de Covid-19

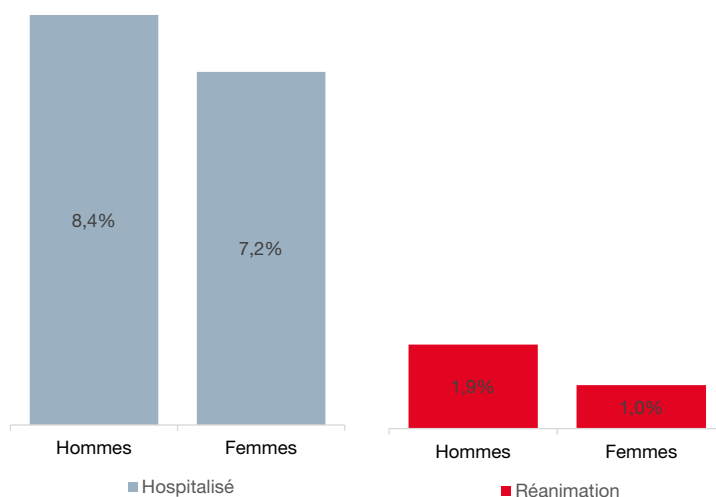


Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

La part des cas de moins de 30 ans en novembre 2021 est nettement plus élevée que celle observée depuis le début de l'épidémie (44,7 % contre 32,7 %). À l'inverse, la part des cas de plus de 60 ans est d'un cas sur dix sur ce mois, alors qu'elle est de plus d'un cas sur cinq au global.

⁴ Doses uniques : Les personnes précédemment infectées par la Covid-19 se voient proposer l'administration d'une seule dose de vaccin, étant donné qu'elles conservent une mémoire immunitaire. Cette dose unique de vaccin joue ainsi un rôle de rappel après l'infection.

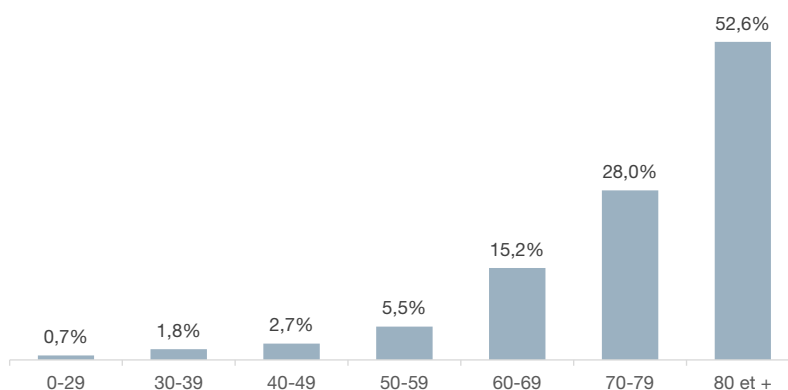
Part des patients hospitalisés et en réanimation en raison de la Covid-19 selon le sexe



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

En cumul depuis le début de l'épidémie, les hommes sont légèrement plus souvent hospitalisés que les femmes (8,4 % contre 7,2 %). Ils sont près de deux fois plus concernés par la réanimation : 1,9 % des cas pour les hommes contre 1,0 % pour les femmes. Ces parts ne subissent pas d'évolution significative au cours des mois.

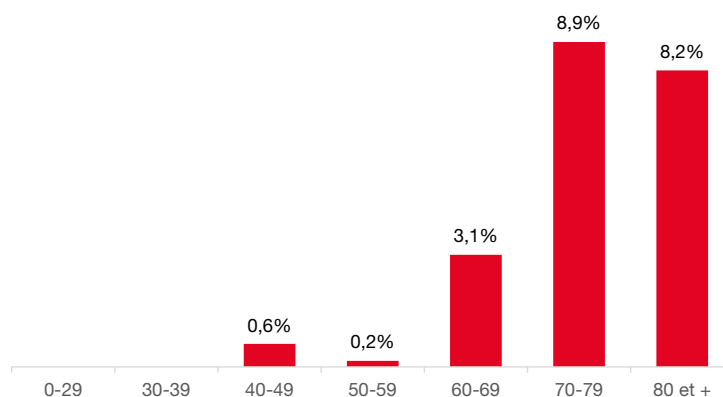
Part des hospitalisations liées à la Covid-19 selon la tranche d'âge



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

La part des hospitalisations augmente avec l'âge. Moins de 1 % des cas âgés de moins de 30 ans sont hospitalisés contre 15,2 % entre 60-69 ans, 28,0 % entre 70-79 ans et plus de la moitié après 80 ans.

Part des hospitalisations en réanimation liées à la Covid-19 selon la tranche d'âge

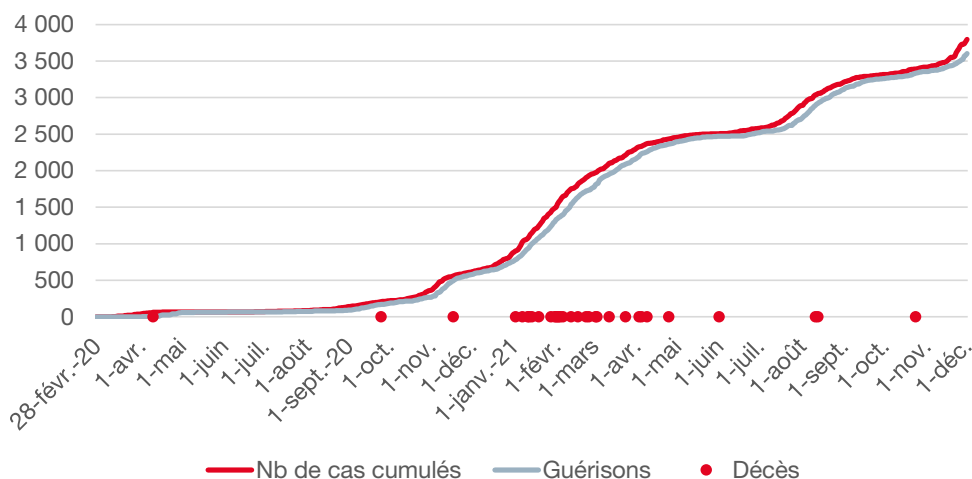


Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Les hospitalisations en réanimation concernent exclusivement des personnes âgées de 40 ans et plus. Elles représentent 3,1 % des cas entre 60 et 69 ans, près de 9 % entre 70 et 79 ans, et 8,2 % des cas après 80 ans.

1.1.2 Évolution de l'épidémie

Évolution du nombre de cas cumulés, des guérisons et des décès liés à la Covid-19 pour les résidents de Monaco



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Au 1^{er} décembre 2021, le nombre de cas cumulés atteint les 3 797, dont 2 922 en 2021 contre 875 pour l'ensemble de l'année 2020.

Évolution du taux d'incidence quotidien⁵ de Covid-19 pour les résidents de Monaco



| : date de prise en compte des tests antigéniques – 21/12/2020

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Après avoir atteint un point haut début 2021 (448,5 le 6 février), le taux d'incidence baisse fortement entre mars et fin mai (5,2 au 29 mai).

Il a ensuite connu une très forte croissance : après 46,9 au 1^{er} juillet, le pic de l'été 2021 a été atteint le 30 juillet avec 302,5. Le taux d'incidence est en nette baisse ensuite avec 26,1 le 20 septembre.

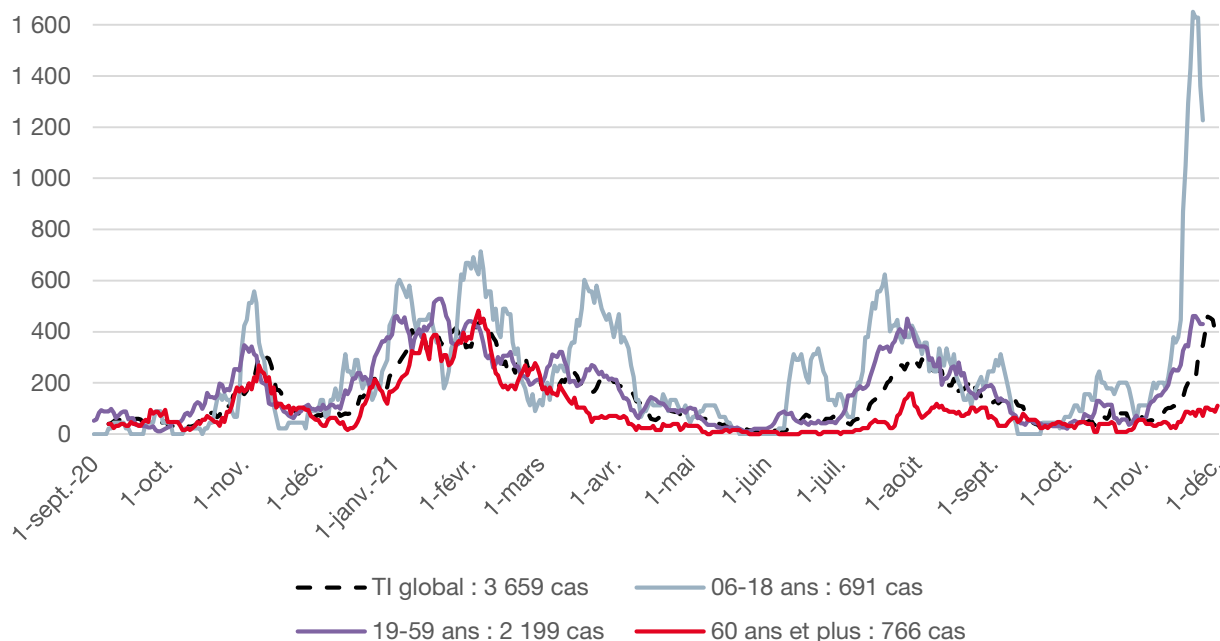
Il est de nouveau en très forte hausse en novembre et atteint 458,9 le 27 novembre, soit le maximum observé depuis le début de l'épidémie.

5 Le taux d'incidence quotidien correspond au nombre de tests positifs sur les 7 derniers jours pour 100 000 habitants, soit : $100\,000 \times \text{nb de cas positifs sur 7 jours} / \text{estimation du nb d'habitants}$

[Au 31 décembre 2020, la population résidente est estimée à 38 350 habitants.](#)

(Sources : imsee.mc - Arrêté Ministériel n° 2021-300 du 19 avril 2021.)

Comparaison des taux d'incidence par tranche d'âge de Covid-19 des résidents



Les enfants de moins de 6 ans n'étant pas systématiquement testés, ils ne sont pas représentés sur ce graphique.

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

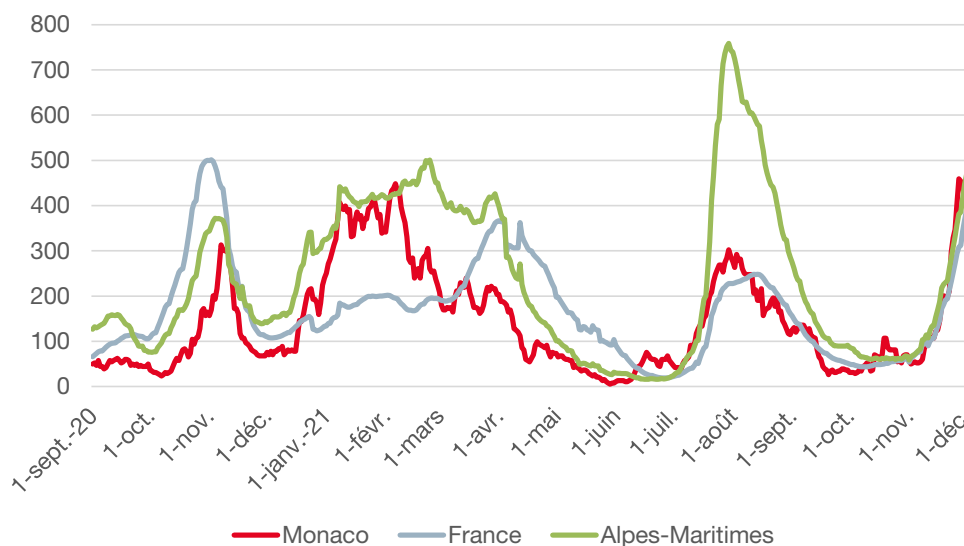
L'évolution des taux d'incidence des mineurs (6-18 ans) et des plus de 60 ans se distingue de celle du reste de la population.

En novembre 2021, le taux d'incidence des 6-18 ans connaît une hausse brutale et extrêmement importante. Il atteint un maximum de 1 651,0 le 27 novembre contre 178,5 au 1^{er} novembre. L'écart avec le taux global n'a jamais été aussi élevé pour toutes les tranches d'âges présentées depuis le début de la pandémie.

Le taux d'incidence des 19-59 ans est relativement proche du taux global depuis septembre 2020.

Celui des 60 ans et plus, qui était comparable au global entre septembre 2020 et juillet 2021, est nettement inférieur depuis. Il s'établit au 1^{er} décembre 2021 à 110,8.

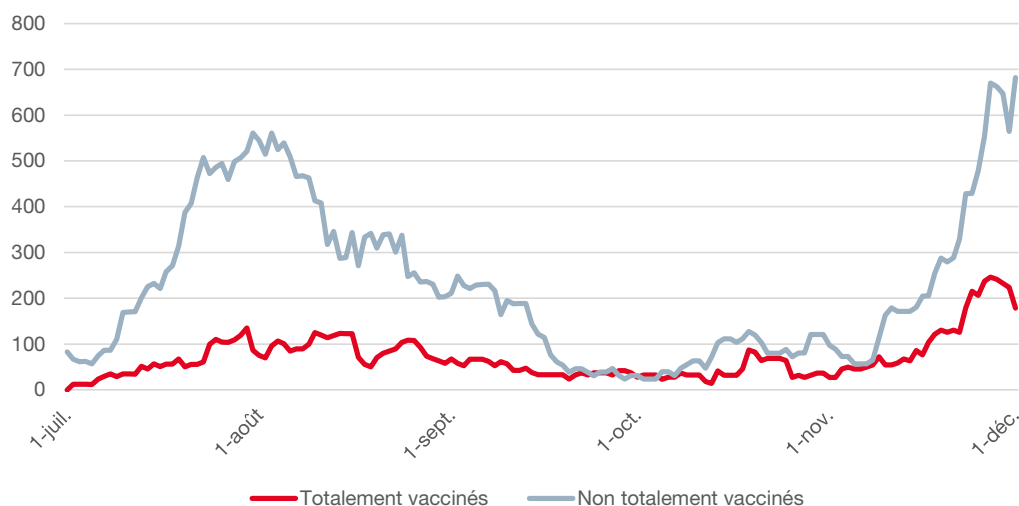
Évolution du taux d'incidence quotidien de Covid-19 à Monaco, en France et dans les Alpes-Maritimes



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – Santé publique France – IMSEE

Au 1^{er} décembre 2021 et alors que la 5^e vague touche l'ensemble des pays européens, les taux d'incidence monégasque, français et maralpinois sont à des niveaux très élevés et relativement proches : 404,2 à Monaco, 389,4 en France et 467,8 dans les Alpes-Maritimes.

Évolution du taux d'incidence quotidien de Covid-19 pour les résidents de Monaco âgés de 12 ans et plus selon le statut vaccinal*

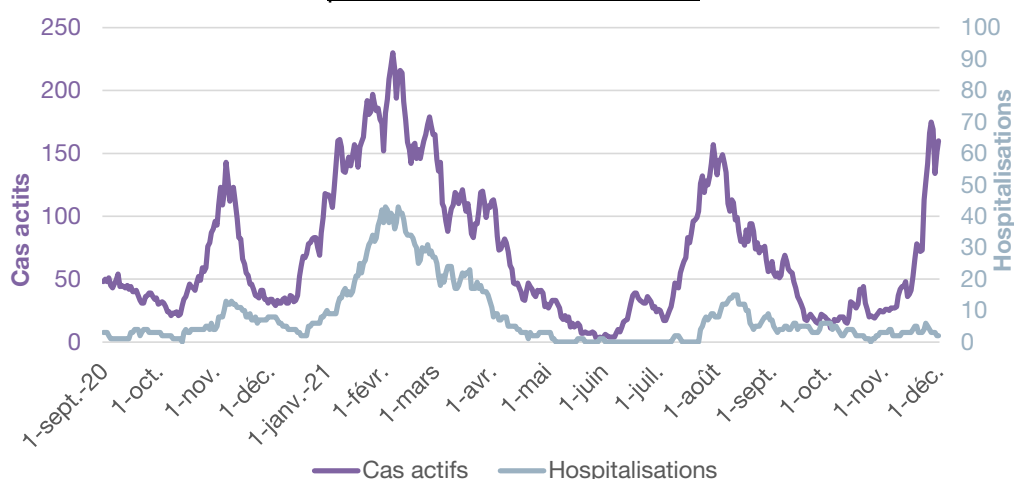


*Dans ce graphique, sont considérés comme vaccinés totalement les résidents disposant d'un schéma complet (2^e injection d'un protocole à deux doses ou une injection d'un protocole à dose unique). Un résident n'étant vacciné que partiellement (une seule injection d'un protocole à deux doses) est considéré comme non totalement vacciné.

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Au 1^{er} décembre 2021, le taux d'incidence des résidents non totalement vaccinés atteint 681,0 contre 178,6 pour ceux totalement vaccinés.

Évolution des cas actifs et des hospitalisations liés à la Covid-19 pour les résidents de Monaco



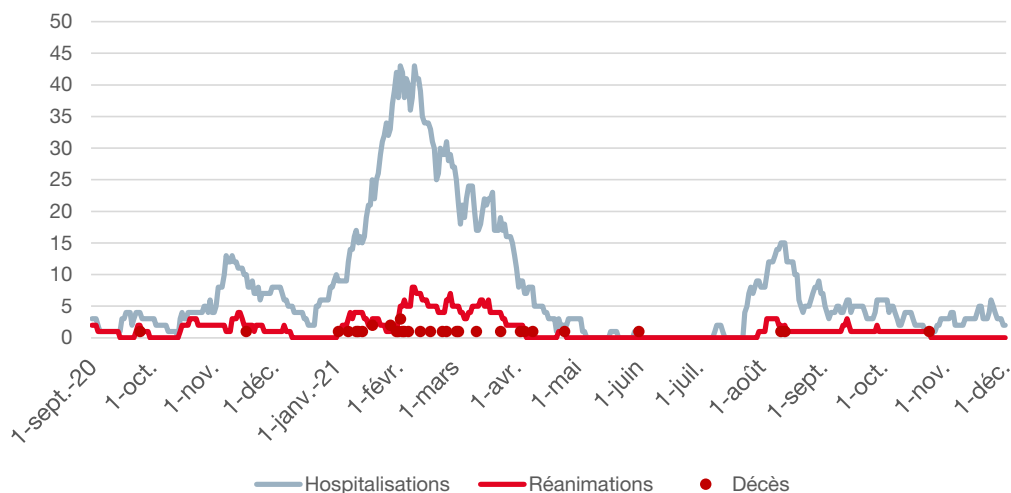
Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

À fin novembre 2021, alors que le nombre de cas actifs est quasiment au plus haut depuis le début de l'épidémie (175 le 27 novembre), les hospitalisations⁶ demeurent à un niveau très bas (6 résidents le 24 novembre).

La décorrélation entre les hospitalisations et les cas actifs de résidents n'a jamais été aussi forte depuis le début de l'épidémie : 13 hospitalisations pour 143 cas actifs début novembre 2020, 43 pour 230 début février 2021 et 15 pour 157 en août.

⁶ Les hospitalisations présentées ici sont celles en unité Covid. Une fois le patient considéré comme guéri de la Covid-19, il n'est plus comptabilisé dans ces graphiques, même s'il reste hospitalisé pour d'autres motifs.

Évolution des hospitalisations, réanimations et décès liés à la Covid-19 pour les résidents de Monaco



N.B. : Les cas en réanimation sont également comptabilisés en hospitalisation.

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Le nombre de résidents hospitalisés⁷ est de 2 au 1^{er} décembre 2021, après avoir atteint les 15 entre le 11 et le 13 août. Le nombre maximum d'hospitalisations sur la période a été atteint les 2 et 9 février avec un total de 43. En comparaison, en 2020, il était de 11 fin mars / début avril et de 13 début novembre.

Le nombre de cas en réanimation, qui était resté relativement stable en 2020 (avec un maximum de 4 les 13 et 14 novembre 2020), a augmenté en février 2021 pour atteindre un pic de 8 résidents les 8 et 9 février. Il est nul entre le 25 avril et le 31 juillet et a oscillé entre 1 et 3 cas ensuite. Il n'y a plus de cas de résidents en réanimation depuis le 25 octobre.

Les décès liés à la Covid-19 sont essentiellement regroupés sur la période de janvier à avril 2021.

⁷ Les hospitalisations présentées ici sont celles en unité Covid. Une fois le patient considéré comme guéri de la Covid-19, il n'est plus comptabilisé dans ces graphiques, même s'il reste hospitalisé pour d'autres motifs.

1.2 Vaccination

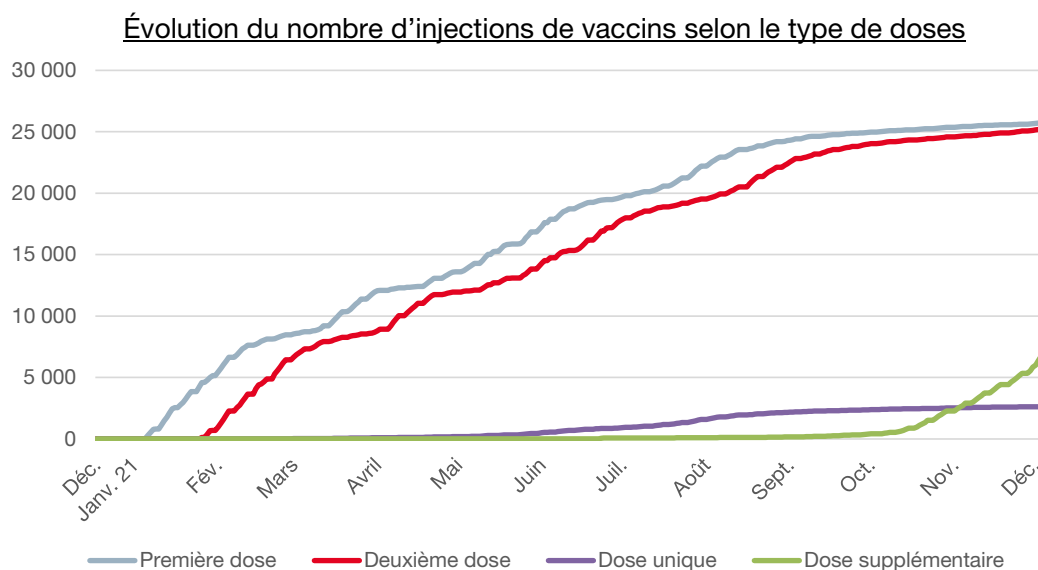
La campagne de vaccination a débuté le 31 décembre 2020 en Principauté⁸. Un seul type de vaccin est pour l'instant administré, le Comirnaty de Pfizer/BioNTech, qui nécessite l'injection de deux doses à 21 jours d'intervalle pour les personnes qui n'auraient pas été précédemment infectées par la maladie et une dose unique pour celles ayant déjà eu la Covid-19.

Depuis le 10 juin 2021, la vaccination est ouverte à toute personne âgée de 12 ans et plus. Elle a également été ouverte ensuite aux non-résidents exerçant une activité professionnelle en Principauté.

Une dose supplémentaire de rappel peut également être administrée aux personnes de 18 ans et plus, sous réserve d'avoir reçu la dernière dose de vaccin contre la Covid-19 plus de six mois auparavant.

Les données de vaccination sont arrêtées au 5 décembre 2021.

1.2.1 Évolution de la vaccination



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Au 5 décembre 2021, plus de 60 400 injections de vaccins ont été administrées. Elles incluent plus de 25 700 premières doses et plus de 25 200 deuxièmes doses. Le nombre de doses uniques⁹ s'établit à plus de 2 600 injections et les doses supplémentaires dépassent les 6 800.

La vaccination est paritaire. En effet, 50,7 % des injections concernent des femmes.

Répartition des injections selon le pays de résidence au 5 décembre 2021

	Type de doses				Total
	Première	Deuxième	Unique ¹	Supplémentaire	
Monaco	21 169	20 810	1 719	6 376	50 074
France	4 344	4 202	893	404	9 843
Italie	99	96	9	5	209
Autres*	135	125	11	22	293
Total	25 747	25 233	2 632	6 807	60 419

*Autres dont non renseignés

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Sur les 60 419 doses administrées au total, plus de 9 800 l'ont été à des personnes résidant en France et plus de 200 en Italie.

⁸ Source : <https://covid19.mc/>

⁹ Doses uniques : Les personnes précédemment infectées par la Covid-19 se voient proposer l'administration d'une seule dose de vaccin, étant donné qu'elles conservent une mémoire immunitaire. Cette dose unique de vaccin joue ainsi un rôle de rappel après l'infection.

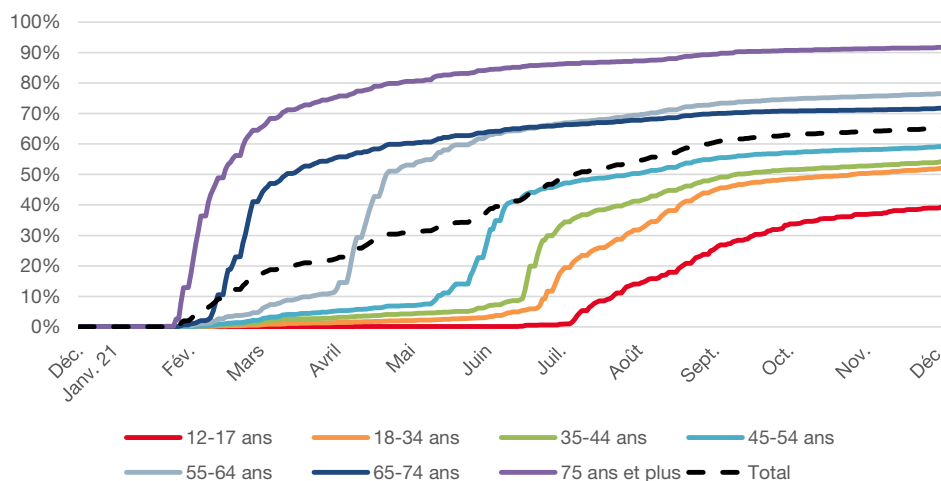
1.2.2 Couverture vaccinale

La couverture vaccinale présentée ci-après concerne la population résidente monégasque. Elle comprend :

- Toutes les injections effectuées en Principauté à des résidents ;
- Une partie des injections effectuées à l'étranger à des résidents : d'une part les cas où la première dose a été effectuée à l'étranger puis déclarée au Centre de vaccination afin de pouvoir effectuer la seconde dose en Principauté et d'autre part les cas où les 2 doses ont été effectuées à l'étranger puis déclarées au Centre de vaccination dans le but de demander un pass sanitaire ou d'avoir recours au suivi sérologique.

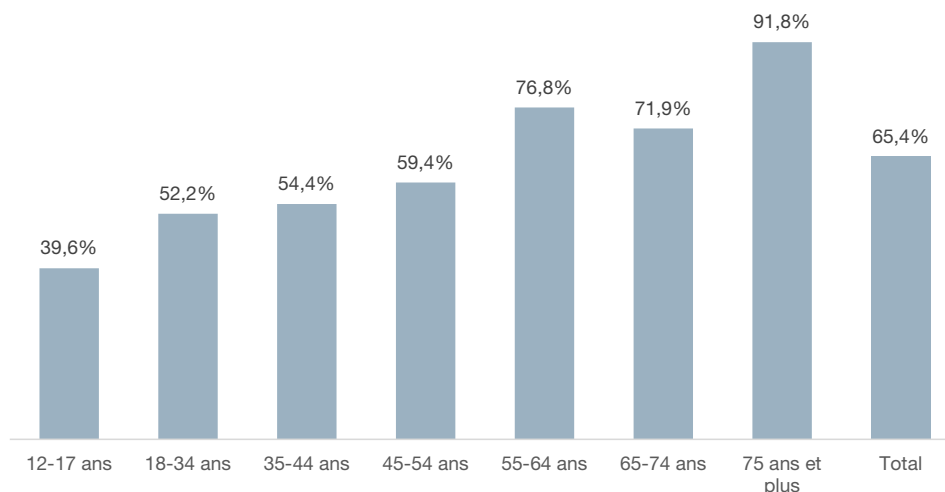
Pour autant, il n'est pas possible de connaître les résidents s'étant fait vacciner à l'étranger et ne s'étant pas déclaré auprès du Centre de vaccination. Ainsi, la couverture vaccinale des résidents demeure sous-évaluée par cette partie non quantifiable de résidents vaccinés à l'étranger et non déclarés.

Évolution du taux de couverture vaccinale – schéma complet¹⁰ des résidents selon la tranche d'âge



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Taux de couverture vaccinale – schéma complet des résidents selon la tranche d'âge au 05/12/2021



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

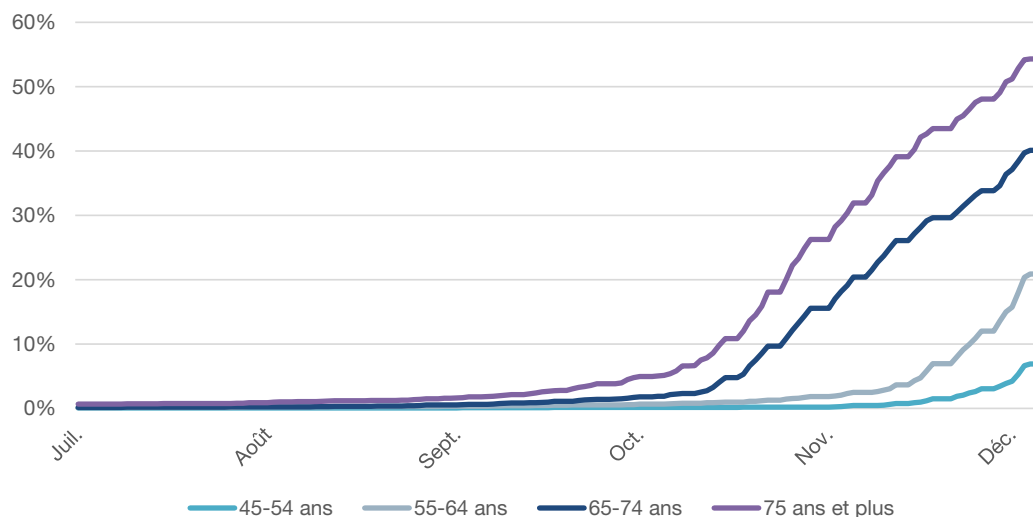
Le taux de couverture vaccinale – schéma complet pour la population résidente augmente avec l'âge. Au 5 décembre 2021, il est de 65,4 % pour la population résidente en âge d'être vaccinée.

Il dépasse les 50 % pour toutes les tranches d'âge au-delà de 18 ans.

Il atteint 76,8 % chez les 55-64 ans et est proche des 92 % chez les 75 ans et plus.

¹⁰ Couverture vaccinale - schéma complet : Part de la population vaccinée avec une deuxième injection d'un protocole à deux doses ou une injection d'un protocole à dose unique

Évolution du taux de couverture vaccinale – dose supplémentaire¹¹ des résidents selon la tranche d'âge



N.B. : La dose supplémentaire concernant dans la très grande majorité des personnes de 45 ans et plus, seules ces tranches d'âge sont présentées.

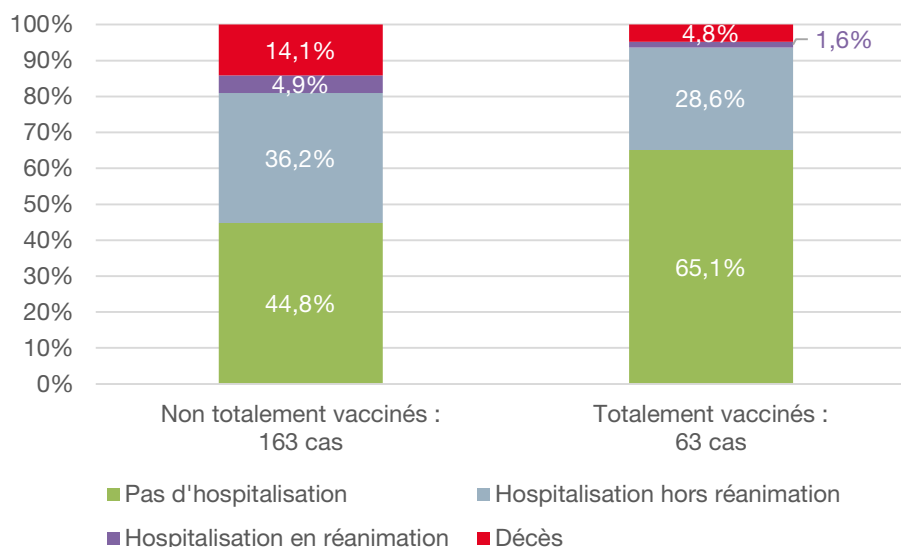
Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Au 5 décembre 2021, le taux de couverture vaccinale – dose supplémentaire atteint 54,3 % chez les résidents de 75 ans et plus, 40,1 % pour les 65-74 ans, 20,9 % pour les 55-64 ans et 6,9 % chez les 45-54 ans.

¹¹ Couverture vaccinale – dose supplémentaire : Part de la population vaccinée avec une troisième injection d'un protocole à deux doses ou une deuxième injection d'un protocole à dose unique

1.2.3 Impact de la vaccination sur les cas positifs

Répartition des cas de Covid-19 âgés de 75 ans et plus selon le statut vaccinal*
entre le 31 décembre 2020 et le 1^{er} décembre 2021



*Dans ce graphique, sont considérés comme vaccinés totalement les résidents disposant d'un schéma complet (2^e injection d'un protocole à deux doses ou une injection d'un protocole à dose unique). Un résident n'étant vacciné que partiellement (une seule injection d'un protocole à deux doses) est considéré comme non totalement vacciné.

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

N.B. : La campagne de vaccination a débuté le 31 décembre 2020 pour les résidents âgés de 75 ans et plus. Ces résultats restent à interpréter avec prudence étant donné la petite taille des effectifs étudiés.

Depuis le 31 décembre 2020, date de début de la campagne de vaccination en Principauté, 226 cas de Covid-19 de résidents âgés de 75 ans et plus ont été recensés. 163 cas concernent des patients non totalement vaccinés et 63 des personnes totalement vaccinées.

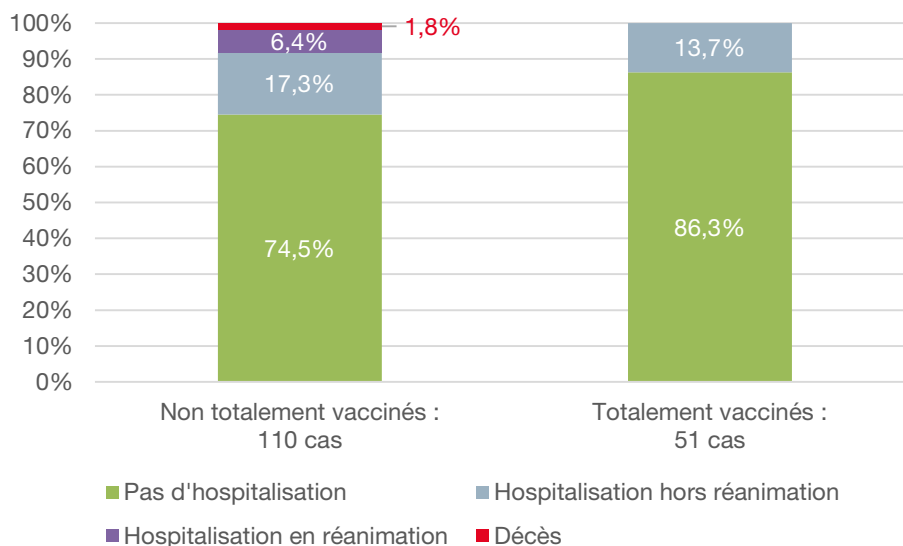
La part de cas n'ayant pas nécessité d'hospitalisation est plus élevée pour les totalement vaccinés (65,1 % contre 44,8 %).

Les parts d'hospitalisation (en réanimation ou non) et de décès diminuent suivant l'état de vaccination.

Parmi les 75 ans et plus non totalement vaccinés, 36,2 % ont été hospitalisés hors réanimation et 4,9 % en réanimation contre respectivement 28,6 % et 1,6 % chez les totalement vaccinés.

Concernant les décès, ceux-ci concernent 14,1 % des cas (23 décès) chez les non totalement vaccinés contre 4,8 % des cas (3 décès) chez les totalement vaccinés.

Répartition des cas de Covid-19 âgés de 65-74 ans et plus selon le statut vaccinal*
entre le 19 janvier et le 1^{er} décembre 2021



**Dans ce graphique, sont considérés comme vaccinés totalement les résidents disposant d'un schéma complet (2^e injection d'un protocole à deux doses ou une injection d'un protocole à dose unique). Un résident n'étant vacciné que partiellement (une seule injection d'un protocole à deux doses) est considéré comme non totalement vacciné.*

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

N.B. : La campagne de vaccination a débuté le 19 janvier 2021 pour les résidents âgés entre 65 et 74 ans. Ces résultats restent à interpréter avec prudence étant donné la petite taille des effectifs étudiés.

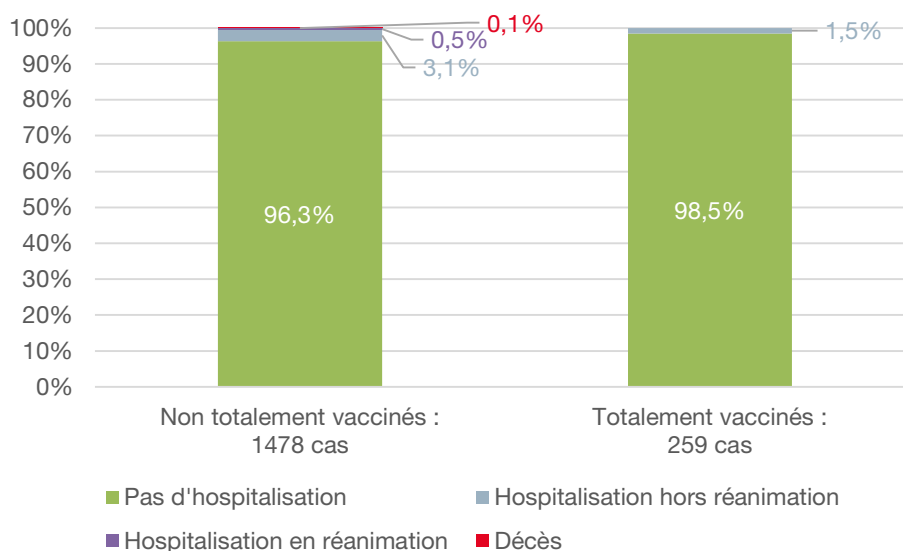
La part de cas n'ayant pas nécessité d'hospitalisation est de 74,5 % pour les non totalement vaccinés et de 86,3 % pour ceux totalement vaccinés.

Parmi les 65-74 ans non totalement vaccinés, 17,3 % ont été hospitalisés hors réanimation (19 personnes), contre 13,7 % (7 résidents) chez les totalement vaccinés.

L'hospitalisation en réanimation concerne 6,4 % (7 résidents) des cas chez les non totalement vaccinés et aucun résident totalement vacciné.

2 décès pour 110 cas non totalement vaccinés sont à constater. Il n'y en a eu aucun chez les résidents de cette tranche d'âge totalement vaccinés.

**Répartition des cas de Covid-19 âgés de 18-64 ans et plus selon le statut vaccinal*
entre le 19 janvier et le 1^{er} décembre 2021**



**Dans ce graphique, sont considérés comme vaccinés totalement les résidents disposant d'un schéma complet (2^e injection d'un protocole à deux doses ou une injection d'un protocole à dose unique). Un résident n'étant vacciné que partiellement (une seule injection d'un protocole à deux doses) est considéré comme non totalement vacciné.*

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

N.B. : La campagne de vaccination a également débuté le 19 janvier 2021 pour les résidents âgés entre 18 et 64 ans présentant des comorbidités. Elle a ensuite été progressivement élargie à toute personne âgée de 18 ans et plus. Ces résultats restent à interpréter avec prudence étant donné la petite taille des effectifs étudiés.

La part de cas n'ayant pas nécessité d'hospitalisation est de 96,3 % pour les non totalement vaccinés et de 98,5 % pour ceux totalement vaccinés.

Parmi les 55-64 ans non totalement vaccinés, 3,1 % ont été hospitalisés hors réanimation (46 personnes), contre 1,5 % (4 résidents) chez les totalement vaccinés.

L'hospitalisation en réanimation concerne 0,5 % (7 résidents) des cas chez les non totalement vaccinés et aucun résident totalement vacciné.

2 Mortalité et natalité

Il est important de noter que les décès et les naissances présentés ici le sont au sens de la date réelle de l'événement : une naissance ou un décès survenu en fin de mois mais enregistré par la Mairie en début de mois suivant sera considéré dans le mois où l'événement est survenu.

Les données présentées dans cet Observatoire sont donc consolidées d'un mois à l'autre ce qui explique les légères différences qui peuvent apparaître par rapport aux statistiques précédemment publiées.

Les résultats présentés restent à interpréter avec prudence étant donné la petite taille des effectifs étudiés.

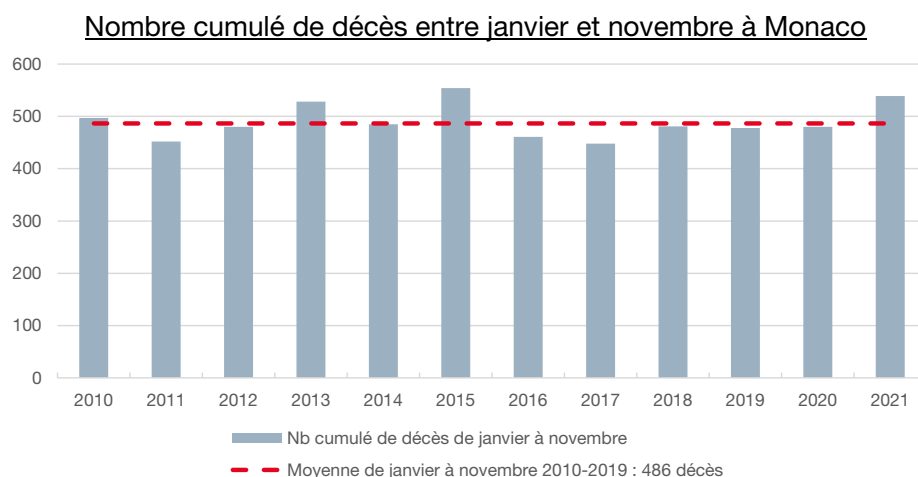
2.1 Analyse des décès

Pour rappel, la cause du décès n'est pas une information disponible via les données de l'État Civil.

La sur/sous-mortalité correspond à un intervalle de confiance bilatéral de la moyenne 2010-2019 des décès au seuil 99 % suivant une loi de Student. En la comparant à la mortalité observée en 2020 et 2021, cela permet de représenter un excédent ou un déficit significatif de décès par rapport à la normale.

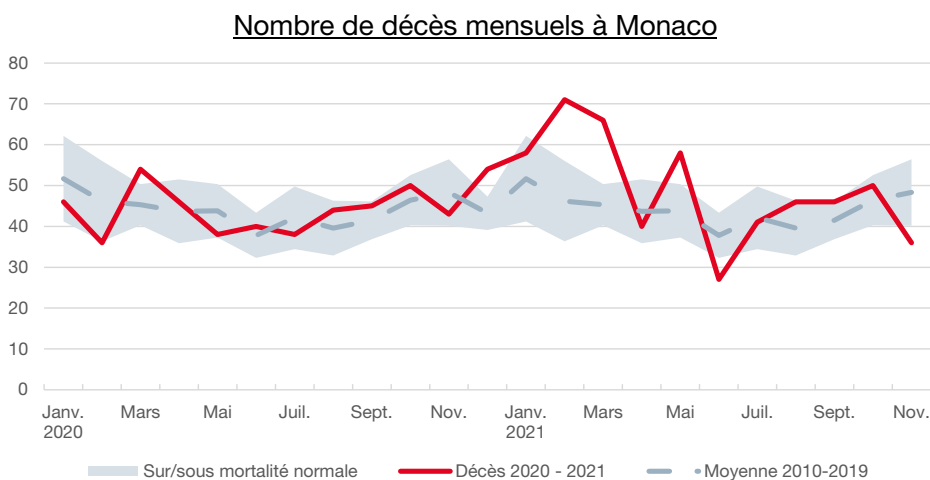
2.1.1 Décès à Monaco, tous lieux de résidence confondus

Il s'agit ici de tous les décès enregistrés à Monaco, tous lieux de résidence confondus.



Sources : Mairie, IMSEE

À fin novembre, le nombre cumulé de décès en 2021 tous lieux de résidence confondus est le plus haut observé derrière 2015 avec 539 décès contre 486 en moyenne entre 2010 et 2019 pour les 11 premiers mois de l'année.



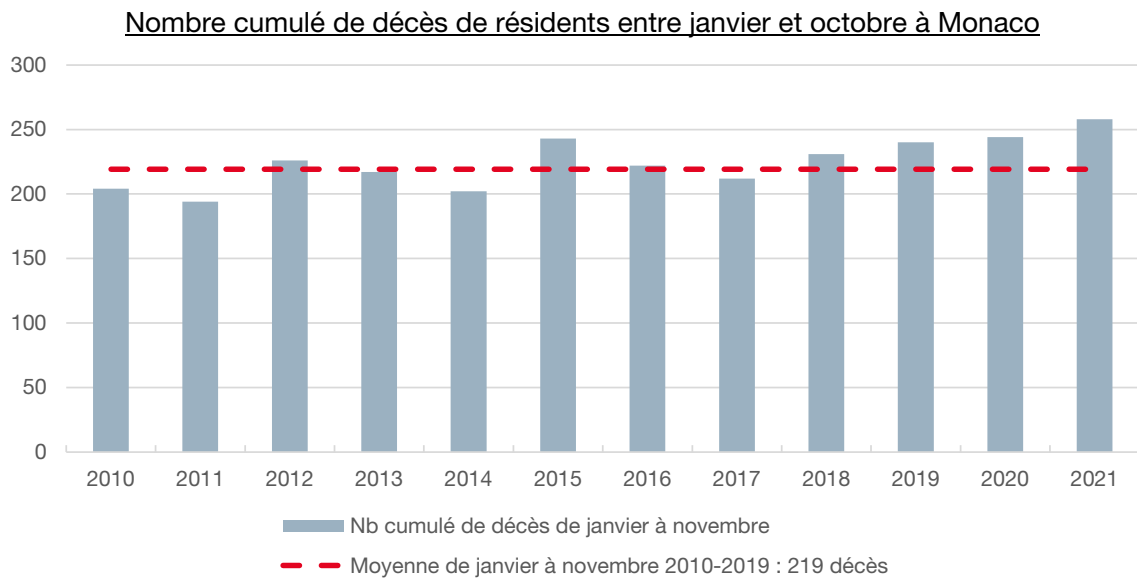
Sources : Mairie, IMSEE

Lecture : en novembre 2021, 36 décès ont été enregistrés à Monaco contre 48 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous-mortalité normale située entre 40 et 56 décès.

Le nombre de décès en novembre 2021 est inférieur la sous-mortalité normale après avoir été d'août à octobre à la limite de la surmortalité. En 2021, 3 mois présentent une nette surmortalité : février, mars et mai.

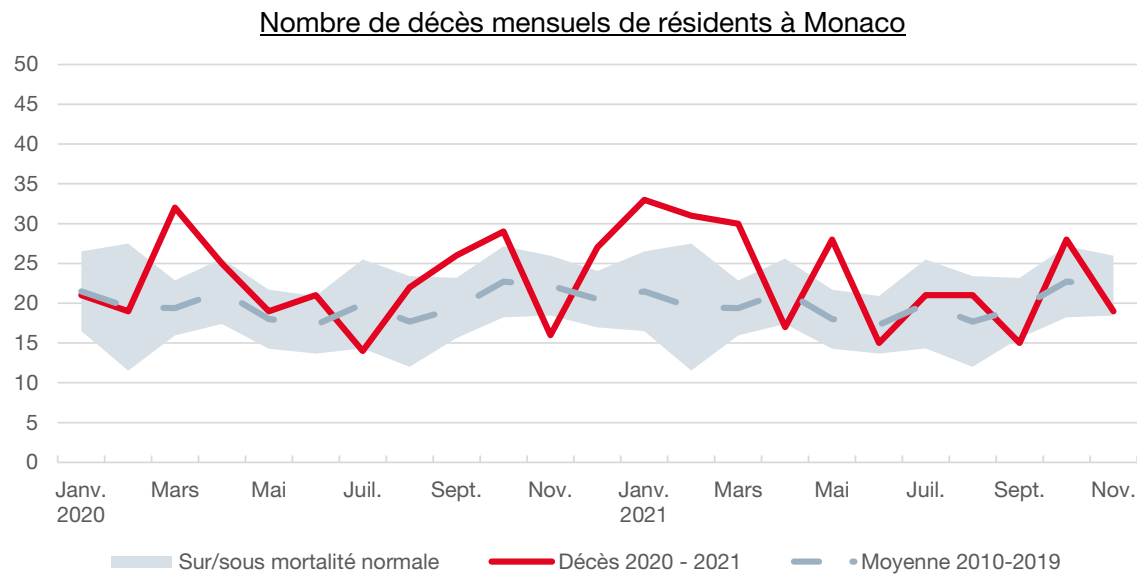
2.1.2 Décès à Monaco de résidents

Il s'agit ici uniquement des décès de résidents à Monaco. Ne sont donc pas comptabilisés les décès de résidents hors de Monaco.



Sources : Mairie, IMSEE

Chez les résidents, 2021 connaît à ce stade la mortalité la plus forte jamais observée avec 258 décès cumulés au mois de novembre contre 219 en moyenne entre 2010 et 2019.



Sources : Mairie, IMSEE

Lecture : en novembre 2021, 19 décès de résidents ont été enregistrés à Monaco contre 22 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous-mortalité normale située entre 18 et 26 décès.

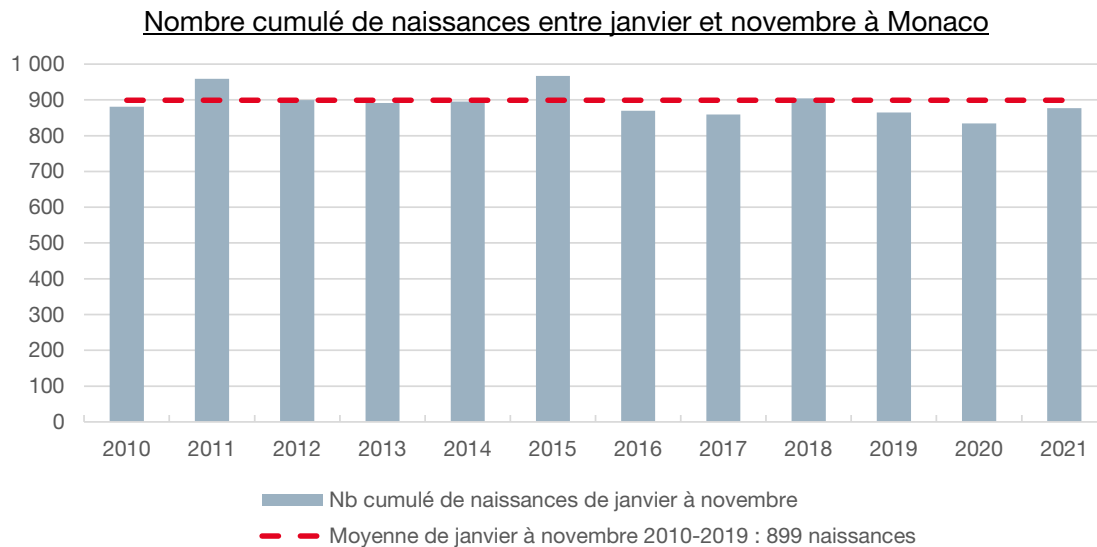
En novembre 2021, le nombre de décès de résidents à Monaco est à la limite de la sous-mortalité normale. Sur l'année, 5 mois sur 11 sont en surmortalité : janvier, février, mars, mai et octobre.

2.3 Analyse des naissances

La sur/sous-natalité correspond à un intervalle de confiance bilatéral de la moyenne 2010-2019 des naissances au seuil 99 % suivant une loi de Student. En la comparant à la natalité observée en 2020 et 2021, cela permet de représenter un excédent ou un déficit significatif de naissances par rapport à la normale.

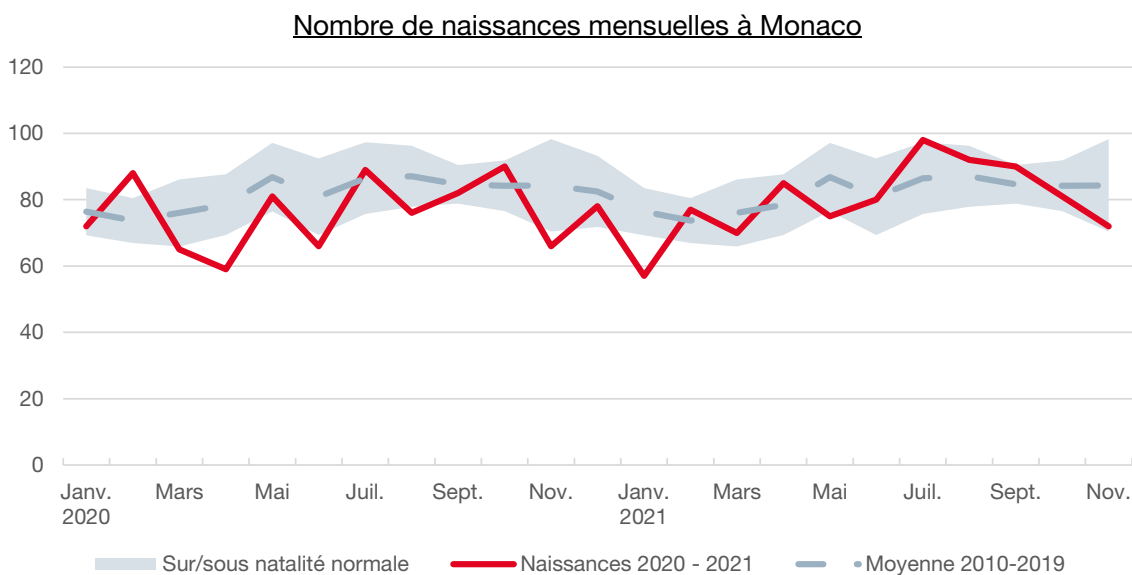
2.3.1 Naissances à Monaco, tous lieux de résidence confondus

Il s'agit ici de toutes les naissances enregistrées à Monaco, tous lieux de résidence confondus.



Sources : Mairie, IMSEE

Le nombre de naissances cumulées à fin novembre 2021 est proche de la moyenne 2010-2019 (877 contre 899 naissances).



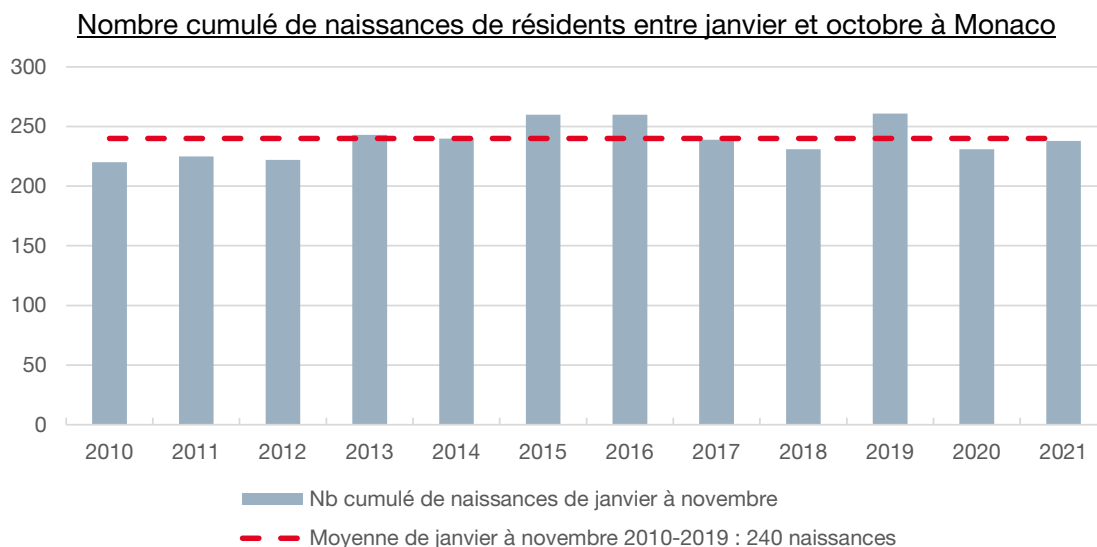
Sources : Mairie, IMSEE

Lecture : en novembre 2021, 72 naissances ont été enregistrées à Monaco contre 84 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous-natalité normale située entre 70 et 98 naissances.

En novembre 2021, le nombre de naissances à Monaco est à la limite de la sous-natalité normale avec 72 naissances contre 84 en moyenne entre 2010 et 2019.

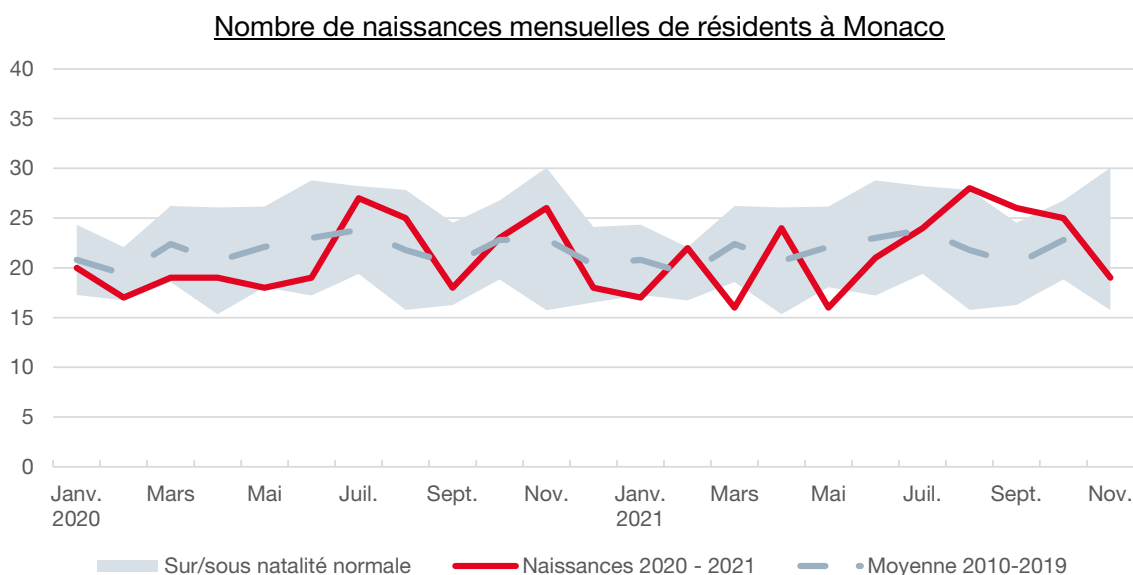
2.3.2 Naissances à Monaco de résidents

Il s'agit ici uniquement des naissances de résidents à Monaco (père et/ou mère résidents).



Sources : Mairie, IMSEE

Entre le début de l'année et novembre 2021, 238 naissances de résidents ont été enregistrées à Monaco, soit un niveau équivalent à la moyenne 2010-2019 (240 naissances).



Sources : Mairie, IMSEE

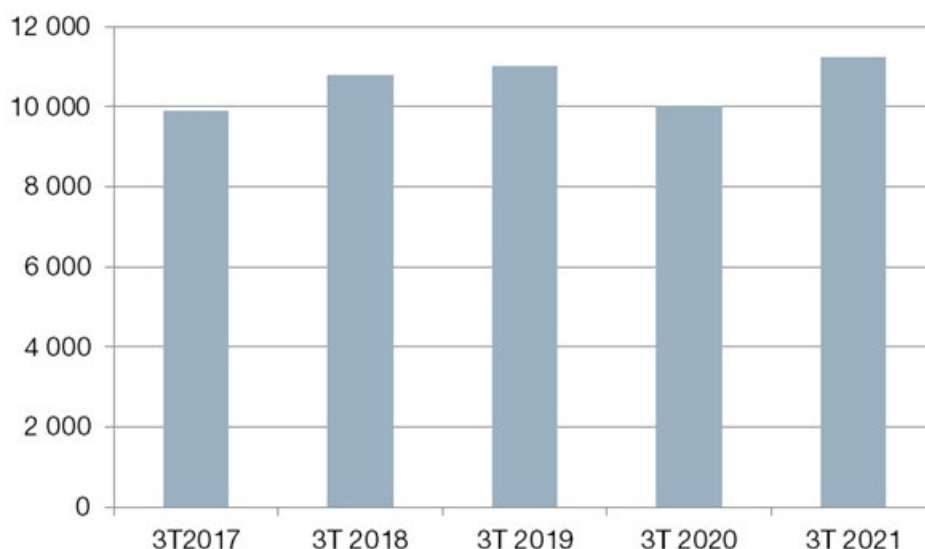
Lecture : en novembre 2021, 19 naissances de résidents ont été enregistrées à Monaco contre 23 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous-natalité normale située entre 16 et 30 naissances.

En novembre 2021 (enfants nés à terme conçus en février 2021), 19 naissances de résidents ont été enregistrées à Monaco soit un nombre inférieur à la moyenne 2010-2019.

3 Économie

3.1 Chiffre d'affaires¹²

Évolution du chiffre d'affaires



Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

À fin septembre 2021, le chiffre d'affaires de la Principauté, hors Activités financières et d'assurance, s'élève à 11,2 Md€, en hausse de 1,2 Md€ en comparaison avec 2020 (soit +12,3 %). Cependant, les résultats sectoriels vis-à-vis de l'année précédente doivent être nuancés par le contexte de crise sanitaire.

Évolution du chiffre d'affaires par Grand Secteur d'Activité

	3T 2019	3T 2020	3T 2021	Var 20/21
Act. financ. et d'assurance	1 385,9	1 446,4	1 223,3	-15,4%
Commerce de gros	3 450,8	3 027,6	3 493,5	15,4%
Commerce de détail	1 241,2	1 059,7	1 384,9	30,7%
Hébergement et restauration	659,3	322,8	443,0	37,2%
Industrie manuf., extrac. et autres	606,7	510,9	600,0	17,4%
Activités immobilières	588,3	655,5	462,7	-29,4%
Construction	1 382,6	1 321,0	1 516,3	14,8%
Transport et entreposage	451,6	330,4	411,4	24,5%
Act. scientif. et tech., serv. adm. et de soutien	1 433,4	1 955,5	1 837,0	-6,1%
Autres activités de services	671,8	354,0	532,3	50,4%
Information et communication	462,4	409,8	488,2	19,1%
Admin., enseign., santé et actions sociales	69,9	65,6	73,0	11,3%
Total⁽²⁾	11 017,9	10 012,7	11 242,2	12,3%

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Le chiffre d'affaires de Monaco est supérieur à 2019, mais certains Grands secteurs d'activité (GSA) n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'avant la pandémie.

¹² Calculé à partir des déclarations de TVA en période de dépôt.

² Le total du chiffre d'affaires n'inclut pas celui des Activités financières et d'assurance. Le chiffre d'affaires étant un indicateur moins pertinent que pour les autres secteurs, il est donné à titre indicatif.

3.1.1 Secteurs en progression par rapport à 2020

Groupe NAF du Commerce de gros	3T 2020	3T 2021	Ecart	%
Intermédiaires du commerce de gros	1 223,2	1 488,9	265,7	21,7%
Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac	662,8	667,3	4,5	0,7%
Commerce de gros de biens domestiques	566,5	656,4	89,9	15,9%
Autres commerces de gros spécialisés	242,0	319,5	77,5	32,0%
Commerce de gros d'autres équipements industriels	266,3	289,4	23,2	8,7%
Commerce de gros non spécialisé	35,9	36,6	0,7	2,0%
Commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication	30,3	34,2	3,9	12,9%
Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	0,6	1,2	0,6	90,8%
Total général en million d'euros	3 027,6	3 493,5	465,9	15,4%

La croissance du Commerce de gros (+465,9 M€ soit +15,4 %) s'explique par celle de l'ensemble des groupes NAF qui le composent, et notamment des intermédiaires qui contribuent à plus de la moitié de la hausse du GSA (+265,7 M€ soit +21,7 %). Avec cette nette augmentation, ce secteur retrouve son niveau de 2019 (+42,8 M€ soit +1,2 %).

Groupe NAF du Commerce de détail	3T 2020	3T 2021	Ecart	%
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	431,2	641,8	210,6	48,8%
Commerce de véhicules automobiles	312,0	399,0	87,0	27,9%
Commerce de détail en magasin non spécialisé	126,0	131,7	5,8	4,6%
Commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés	57,3	47,4	-9,9	-17,3%
Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé	29,5	37,1	7,6	25,7%
Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin	26,6	32,5	5,9	22,1%
Commerce d'équipements automobiles	20,2	25,1	4,9	24,5%
Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	18,2	23,7	5,5	30,2%
Commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé	15,3	21,5	6,3	41,1%
Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé	11,1	11,8	0,7	6,3%
Entretien et réparation de véhicules automobiles	5,2	5,3	0,1	1,1%
Commerce de détail sur éventaires et marchés	4,0	4,7	0,7	18,5%
Commerce et réparation de motocycles	3,2	3,2	0,0	0,8%
Total général en million d'euros	1 059,7	1 384,9	325,1	30,7%

L'importante progression du Commerce de détail (+325,1 M€ soit +30,7 %) est portée par le Commerce de véhicules automobiles et les Autres commerces de détail en magasin spécialisé, comprenant notamment les bijouteries et les magasins d'habillement. Tout comme le Commerce de gros, il atteint et dépasse son résultat de 2019 (+143,7 M€ soit +11,6 %).

Division NAF de la Construction	3T 2020	3T 2021	Ecart	%
Travaux de construction spécialisés	806,1	1 005,1	199,0	24,7%
Construction de bâtiments	389,4	413,0	23,7	6,1%
Génie civil	125,5	98,1	-27,4	-21,8%
Total général en million d'euros	1 321,0	1 516,3	195,3	14,8%

Les Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment tirent vers le haut la Construction (+14,8 %), dont le chiffre d'affaires de plus de 1,5 Md€ dépasse celui de 2019.

Division NAF des Autres activités de services	3T 2020	3T 2021	Ecart	%
Activités sportives, récréatives et de loisirs	145,4	217,9	72,5	49,9%
Organisation de jeux de hasard et d'argent	90,7	169,4	78,7	86,8%
Activités créatives, artistiques et de spectacle	51,0	68,1	17,0	33,4%
Activités des organisations associatives	34,2	37,5	3,3	9,7%
Autres services personnels	28,3	34,5	6,2	21,9%
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	2,7	3,2	0,6	21,7%
Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	1,7	1,6	-0,1	-4,0%
Total général en million d'euros	354,0	532,3	178,3	50,4%

La plus forte croissance relative est celle des Autres activités de services (+50,4 % soit +178,3 M€). Dans un secteur très pénalisé par l'annulation des manifestations en 2020, elle est due au regain des Activités sportives, récréatives et de loisirs et de l'Organisation de jeux de hasard et d'argent. Mais ce GSA reste en recul par rapport à 2019 (-139,4 M€ soit -20,8 %).

Division NAF de l'Hébergement et restauration	3T 2020	3T 2021	Ecart	%
Hébergement	226,9	320,4	93,5	41,2%
Restauration	95,9	122,6	26,7	27,9%
Total général en million d'euros	322,8	443,0	120,2	37,2%

Atteignant 443,0 M€, le résultat de l'Hébergement et restauration croît rapidement (+37,2 %) mais est encore loin de retrouver son niveau de 2019 (659,3 M€).

Division NAF des Industries manufacturières, extractives et autres	3T 2020	3T 2021	Ecart	%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	144,0	181,1	37,1	25,7%
Industrie chimique	78,8	96,8	18,0	22,8%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	52,6	57,2	4,7	8,9%
Industrie de l'habillement	43,7	41,3	-2,3	-5,3%
Industrie pharmaceutique	30,6	37,1	6,5	21,3%
Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	22,9	25,0	2,1	9,3%
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	16,2	24,4	8,1	50,2%
Réparation et installation de machines et d'équipements	19,5	20,3	0,8	4,3%
Autres Divisions NAF	102,7	116,7	14,0	13,6%
Total général en million d'euros	510,9	600,0	89,0	17,4%

Le GSA des Industries manufacturières, extractives et autres progresse (+89 M€ soit +17,4 %), en particulier grâce à la Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique et à l'Industrie chimique. Il retrouve un chiffre d'affaires semblable à 2019 (606,7 M€).

Division NAF du Transport et entreposage	3T 2020	3T 2021	Ecart	%
Entreposage et services auxiliaires des transports	218,1	258,6	40,5	18,6%
Transports par eau	42,5	69,7	27,2	63,9%
Transports terrestres et transport par conduites	53,5	63,3	9,8	18,3%
Transports aériens	13,4	16,3	2,9	21,7%
Activités de poste et de courrier	2,9	3,5	0,6	19,0%
Total général en million d'euros	330,4	411,4	81,0	24,5%

Le chiffre d'affaire du Transport et entreposage progresse (+81,0 M€ soit +24,5 %) en raison de l'augmentation de l'Entreposage et services auxiliaires des transports et des Transports par eau. Il se rapproche mais reste en-deçà de son montant de 2019 (-40,2 M€ soit -8,9 %).

Division NAF de l'Information et communication	3T 2020	3T 2021	Ecart	%
Télécommunications	158,9	190,7	31,8	20,0%
Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale	109,5	134,9	25,4	23,2%
Programmation, conseil et autres activités informatiques	96,2	108,6	12,4	12,8%
Édition	27,5	36,4	8,9	32,5%
Services d'information	13,0	13,4	0,4	2,9%
Programmation et diffusion	4,7	4,2	-0,5	-10,2%
Total général en million d'euros	409,8	488,2	78,4	19,1%

Les bons résultats des Télécommunications et de la Production de films cinématographiques, etc. tirent vers le haut le secteur de l'Information et communication (+78,4 M€ soit +19,1 %). Comparativement à 2019, sa croissance est de 5,6 %.

3.1.2 Secteurs en recul par rapport à 2020

Code NAF des Activités immobilières	3T 2020	3T 2021	Ecart	%
Activités des marchands de biens immobiliers	257,6	171,9	-85,7	-33,3%
Location de terrains et d'autres biens immobiliers	223,2	135,6	-87,7	-39,3%
Agences immobilières	135,1	109,8	-25,3	-18,7%
Location de logements	29,6	30,9	1,3	4,5%
Administration d'immeubles et autres biens immobiliers	9,5	14,0	4,5	47,0%
Supports juridiques de gestion de patrimoine immobilier	0,4	0,5	0,1	18,7%
Total général en million d'euros	655,5	462,7	-192,8	-29,4%

L'Immobilier affiche la plus forte baisse relative (-29,4 % soit -192,8 M€), sous l'effet des résultats de la Location de terrains et d'autres biens immobiliers. Ce GSA est également en recul par rapport à 2019 (-21,4 %).

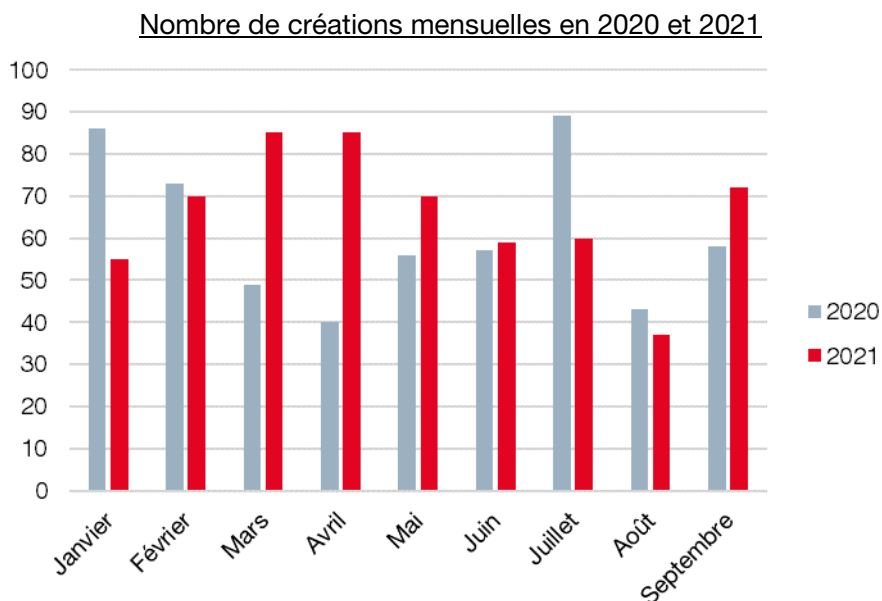
Division NAF des Act. scientif. et tech., serv. adm. et de soutien	3T 2020	3T 2021	Ecart	%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	887,6	655,6	-232,0	-26,1%
Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	309,7	303,6	-6,2	-2,0%
Activités de location et location-bail	183,5	249,4	65,9	35,9%
Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques	195,6	166,6	-29,0	-14,8%
Activités liées à l'emploi	127,6	163,6	36,0	28,2%
Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises	67,7	79,4	11,7	17,3%
Activités juridiques et comptables	70,4	72,2	1,8	2,6%
Publicité et études de marché	31,4	50,2	18,8	59,9%
Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	36,0	43,9	7,9	22,1%
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connex	25,7	29,3	3,6	14,0%
Enquêtes et sécurité	14,3	16,4	2,1	14,7%
Recherche-développement scientifique	5,2	5,9	0,7	14,0%
Activités vétérinaires	0,8	0,8	0,0	-2,9%
Total général en million d'euros	1 955,5	1 837,0	-118,5	-6,1%

Les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien voient leur chiffre d'affaires cumulé reculer de 118,5 M€ (soit -6,1 %). Les hausses des Activités des agences d'intérim et des Activités de location sont masquées par la baisse des Activités des économistes de la construction qui avaient bénéficié en 2020 d'une opération exceptionnelle. Relativement à 2019, le chiffre d'affaires sectoriel est en nette croissance (+403,6 M€ soit +28,2 %).

3.2 Créations et radiations d'établissements

3.2.1 Créations d'établissements

En cumul annuel à la fin du troisième trimestre, le nombre de créations d'établissements est en hausse par rapport à l'année passée (593 contre 551 soit +7,6 %).

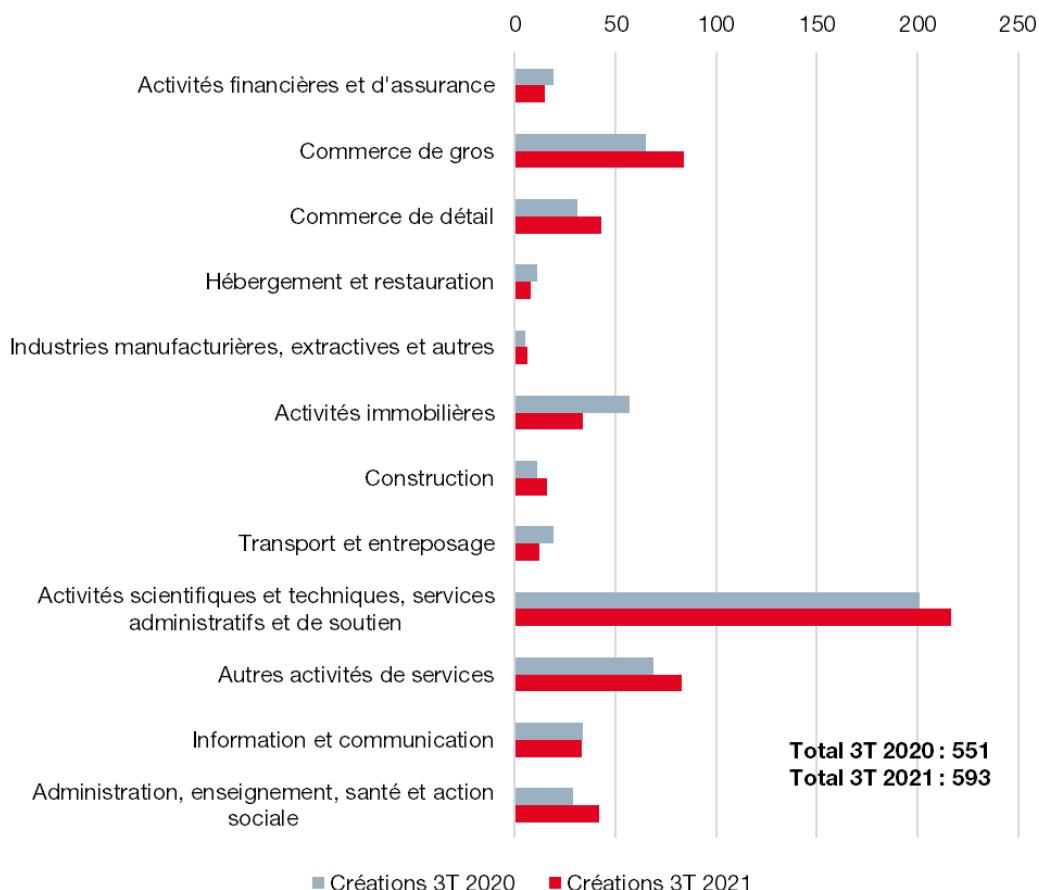


Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Les mois de mars et avril enregistrent le plus fort nombre de créations d'établissements (respectivement 85) suivi du mois de septembre avec 72 créations. En moyenne, chaque mois depuis le 1^{er} janvier 2021, 66 établissements ont été créés. Au total, depuis le début de l'année, 42 établissements supplémentaires ont été créés par rapport à la même période en 2020, soit 593 établissements.

3.2.2 Créations d'établissements par GSA

Nombre cumulé de créations d'établissements par GSA au troisième trimestre 2020 et 2021



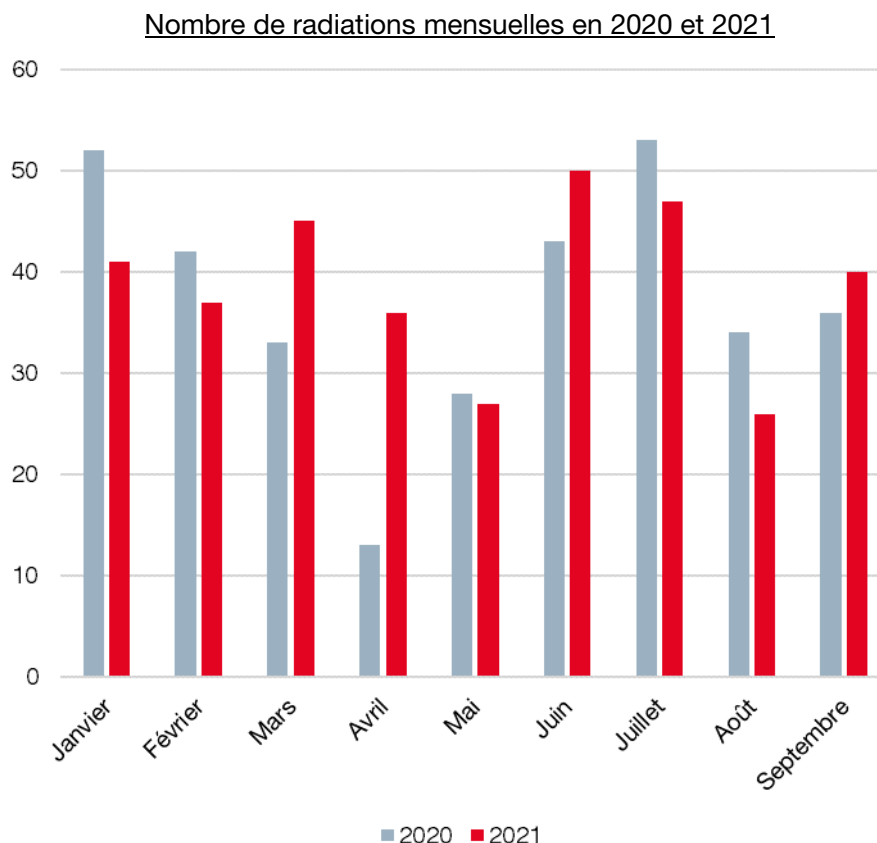
Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Au troisième trimestre 2021, les trois principaux secteurs représentent 64,8 % des établissements créés : les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (36,6 %) qui se démarquent nettement, le Commerce de gros (14,2 %) et les Autres activités de services (14,0 %), soit un total de 384 établissements créés dans ces GSA.

Les Activités immobilières restent les plus impactées avec 23 créations en moins à fin septembre 2021 par rapport à la même période en 2020. Dans une moindre mesure, le Transport et entreposage connaît également une baisse de création d'établissements (-7) de même que les Activités financières et d'assurance (-4). A contrario, le Commerce de gros a vu son nombre d'établissements augmenter (+19) tout comme les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (+16) et les Autres activités de services (+14).

3.2.3 Radiations définitives d'établissements

Le nombre de radiations définitives progresse (349 contre 334 l'an passé soit +4,5 %).

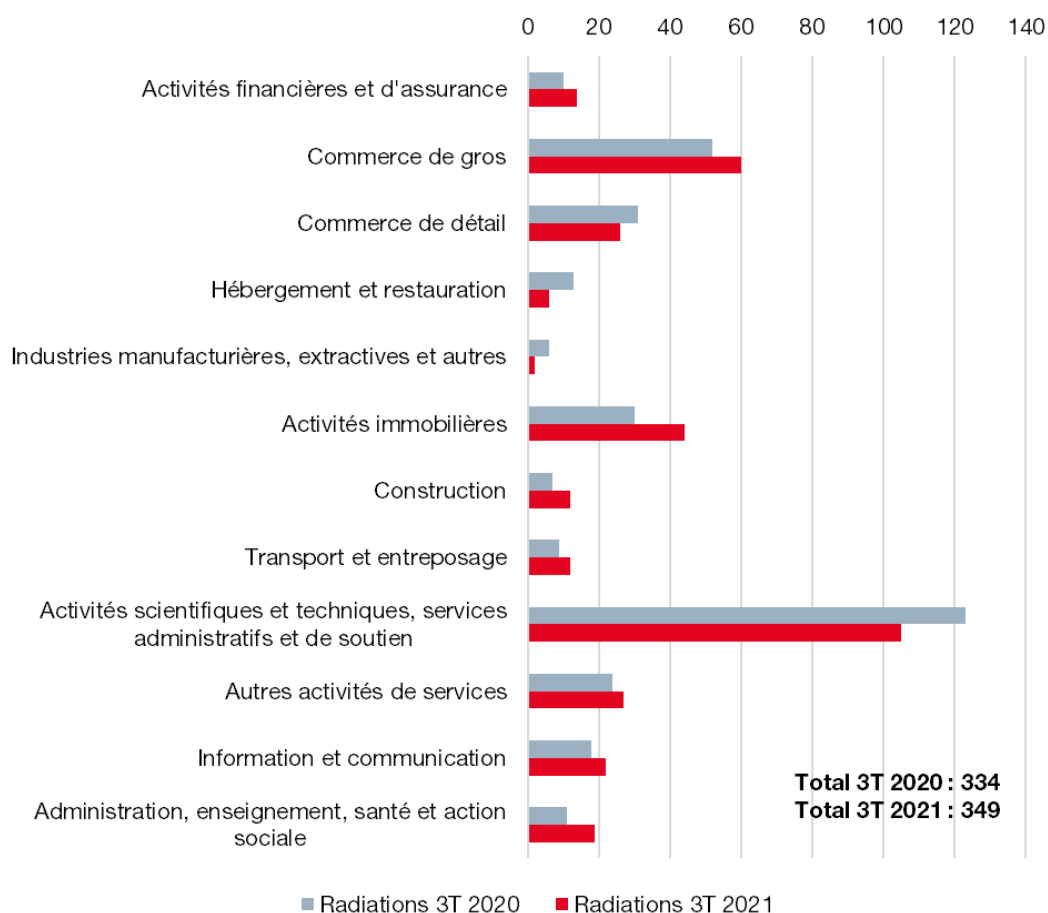


Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Entre janvier et septembre 2021, 349 établissements ont été radiés définitivement. Les mois de juin, et juillet enregistrent le plus (respectivement 50 et 47). Une moyenne de 39 établissements sont radiés chaque mois en Principauté depuis le 1^{er} janvier 2021. Au global, 15 établissements supplémentaires ont été radiés par rapport à la même période en 2020.

3.2.4 Radiations d'établissements par GSA

Nombre cumulé de radiations d'établissements par GSA au troisième trimestre 2020 et 2021



Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

À la fin du 3^e trimestre 2021, les trois principaux secteurs représentent 59,9 % des établissements radiés : les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (30,1 %) qui se démarquent nettement, le Commerce de gros (17,2 %) et les Activités immobilières (12,6 %) soit 209 établissements radiés dans ces Grands Secteurs d'Activité.

Les Activités immobilières sont les plus impactées avec 14 radiations supplémentaires par rapport à la même période en 2020 suivi du Commerce de gros et de l'Administration, enseignement, santé et action sociale (respectivement +8). Enfin, entre 2020 et 2021, quatre secteurs ont enregistré moins de radiations : les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (-18), l'Hébergement et restauration (-7), le Commerce de détail (-5) et les Industries manufacturières extractives et autres (-4).

3.2.5 Solde créations - radiations

	Créations 3T 2021	Radiations 3T 2021	Solde
Activités financ. et d'assurance	15	14	1
Commerce de gros	84	60	24
Commerce de détail	43	26	17
Hébergement et restauration	8	6	2
Industries manuf., extrac. et autres	6	2	4
Activités immobilières	34	44	-10
Construction	16	12	4
Transport et entreposage	12	12	0
Act. scientif. et tech., serv. adm. et de soutien	217	105	112
Autres activités de services	83	27	56
Information et communication	33	22	11
Admin., enseig., santé et actions sociales	42	19	23
Total	593	349	244

Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

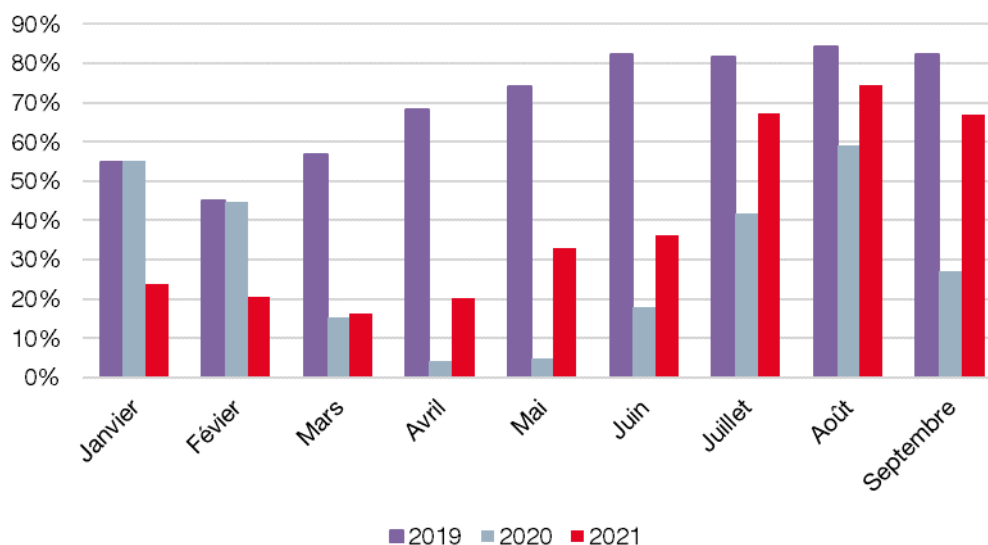
Le solde créations – radiations définitives est de +244 contre +217 en 2020 et + 308 en 2019. Il atteint +112 dans les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, +56 dans les Autres activités de services et +24 dans le Commerce de gros. Il est nul dans le Transport et entreposage et négatif dans les Activités immobilières (-10).

Le nombre de créations et de radiations reste cependant encore inférieur à 2019, où elles atteignaient respectivement 682 et 374 sur les neuf premiers mois de l'année.

3.3 Hôtellerie

Après avoir été affectés par la pandémie, les indicateurs du tourisme sont à la hausse au troisième trimestre même s'ils restent largement inférieurs par rapport à la même période en 2019.

Évolution mensuelle du taux d'occupation¹³ (tous hôtels) entre 2019 et 2021



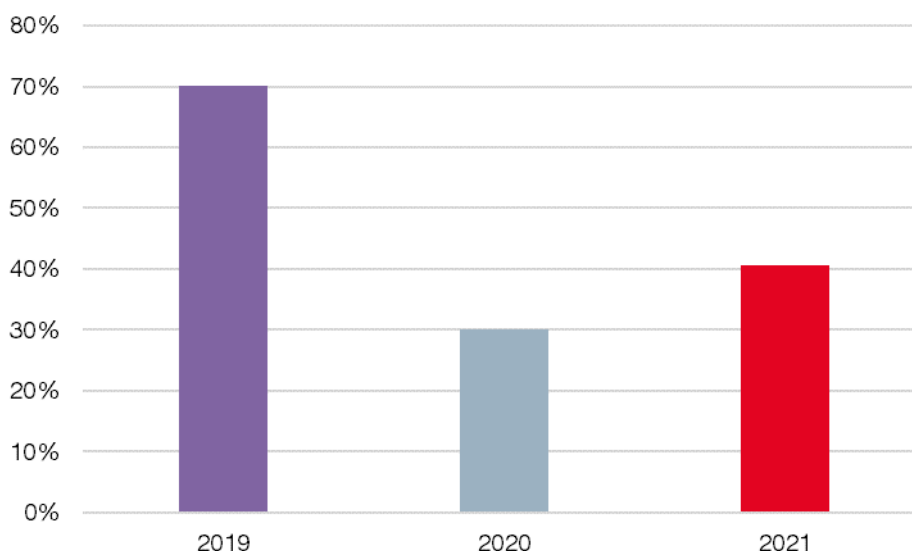
Sources : Direction du Tourisme et des Congrès, IMSEE

N.B. : les résidents à l'année des hôtels de la Principauté ne sont pas comptabilisés dans les statistiques mensuelles.

Depuis le mois de mars 2021, le taux d'occupation mensuel progresse mais reste très en-deçà de son niveau d'avant-crise. L'écart le plus important se situe au mois d'avril avec près de 50 % de moins qu'en 2019. A contrario, c'est au mois d'août que le taux d'occupation est le plus proche de son niveau de 2019 (-10 %).

¹³ Taux d'occupation : rapport entre le nombre de chambres louées et le nombre de chambres disponibles

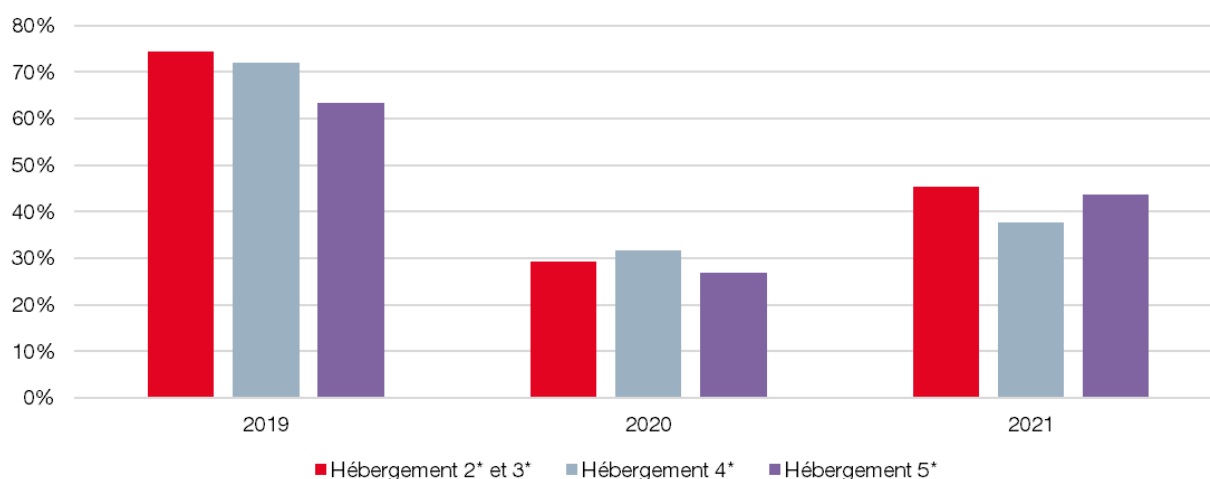
Évolution du taux d'occupation hôtelier en cumul annuel



Sources : Direction du Tourisme et des Congrès, IMSEE

En cumul annuel à fin septembre 2021, le taux d'occupation est en augmentation (40,6 % contre 30,0 % en 2020). Cependant, il demeure largement inférieur à l'avant-crise où il atteignait 70,2 % en 2019.

Évolution du taux d'occupation hôtelier par catégories en cumul annuel



Sources : Direction du Tourisme et des Congrès, IMSEE

En 2019, les taux d'occupation hôteliers étaient relativement élevés toutes catégories confondues. Les hébergements 5 étoiles affichaient un taux minimum de 63,4 % tandis que les hébergements 4 étoiles étaient occupés à 72 % et les 2 et 3 étoiles à 74,4 %.

En 2020 à la même période, suite à la fermeture des établissements hôteliers et aux restrictions de déplacement à l'échelle mondiale en raison de la pandémie, le taux d'occupation s'effondre avec un taux maximum de 31,7 % pour les hébergements 4 étoiles.

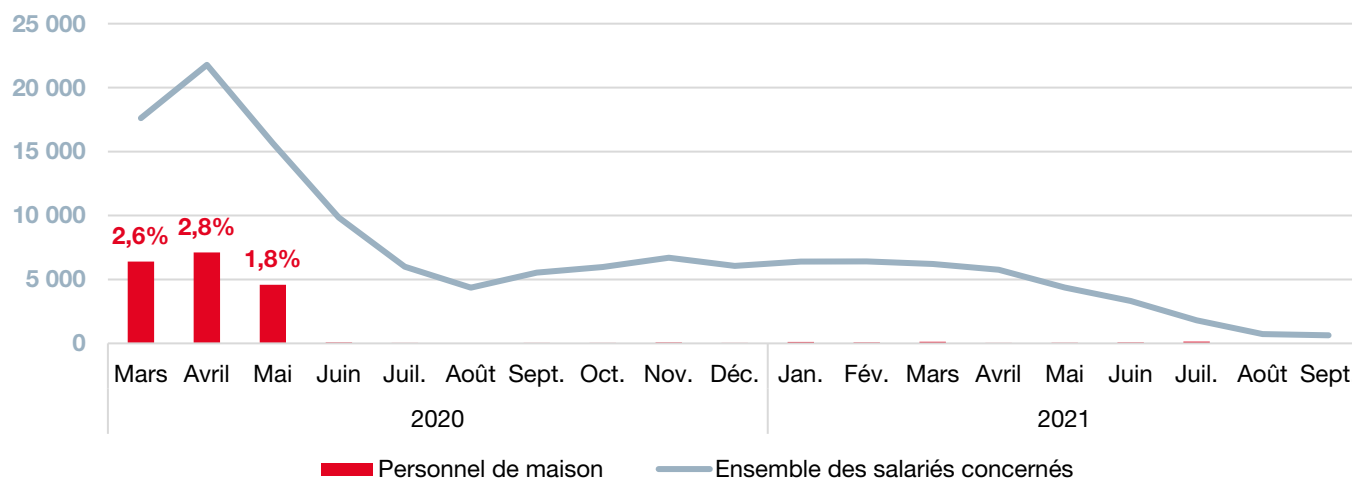
En 2021, à fin septembre, le taux d'occupation augmente par rapport à la même période en 2020 avec un pic pour les hébergements de 2 et 3 étoiles (45,4 %) suivi des 5 étoiles (43,6%) et des 4 étoiles (37,8 %). Les 2 et 3 étoiles ont mieux résisté cette année mais ils ne représentent que 19,1 % de l'offre total en chambres alors que les 4 étoiles regroupent plus de la moitié de l'offre en chambres du secteur hôtelier (57,0 %), en cumul annuel depuis le 1^{er} janvier 2021. Enfin, malgré ce léger rebond du taux d'occupation, ce dernier reste très affaibli par rapport à l'avant-crise et ne retrouve pas son niveau de 2019.

4 Emploi

4.1 Recours au dispositif de Chômage Total Temporaire Renforcé (CTTR)

Mise en place dès mars 2020 afin de faire face aux conséquences économiques et sur l'emploi de la crise sanitaire, la mesure de Chômage Total Temporaire Renforcé (CTTR) a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2021. Cependant, depuis le 1^{er} novembre 2020, seules les activités en forte tension ou en tension en raison de la perte de fréquentation ou la suppression d'événements sont éligibles au CTTR, et à condition que l'employeur n'ait pas décidé de procéder à la fermeture de son établissement.

Évolution du nombre de salariés concernés par le CTTR (partiel ou total) et part des personnels de maison



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Lecture : en avril 2020, 21 777 salariés étaient concernés par le dispositif de CTTR (partiel ou total) ; parmi eux, 2,8 % étaient des personnels de maison.

En 2020 (à partir de mars), le CTTR a concerné plus de 21 000 salariés du secteur privé au maximum (en avril) et moins de 4 500 au minimum (en août). En 2021, le nombre de salariés placés en CTTR, qui s'était stabilisé autour de 6 000, a constamment baissé dès la fin du premier trimestre. Au mois de septembre, un peu plus de 600 personnes restent concernées par ce dispositif, soit environ 1 % de l'ensemble de la population salariée, dont une centaine en chômage total (zéro heure travaillée).

Nombre d'employeurs et de salariés concernés par le CTTR (partiel ou total) selon le GSA en septembre 2021

	Nombre d'employeurs	Nombre de salariés
Hébergement et restauration	27	214
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	38	118
Commerce de gros	11	102
Commerce de détail	22	51
Autres activités de services	11	< 50
Transport et entreposage	< 10	< 50
Information et communication	< 10	< 50
Industries manufacturières, extractives et autres	< 10	< 50
Administration, enseignement, santé et action sociale	< 10	< 50
Activités financières et d'assurance	< 10	< 50
Construction	< 10	< 50
TOTAL	130	632

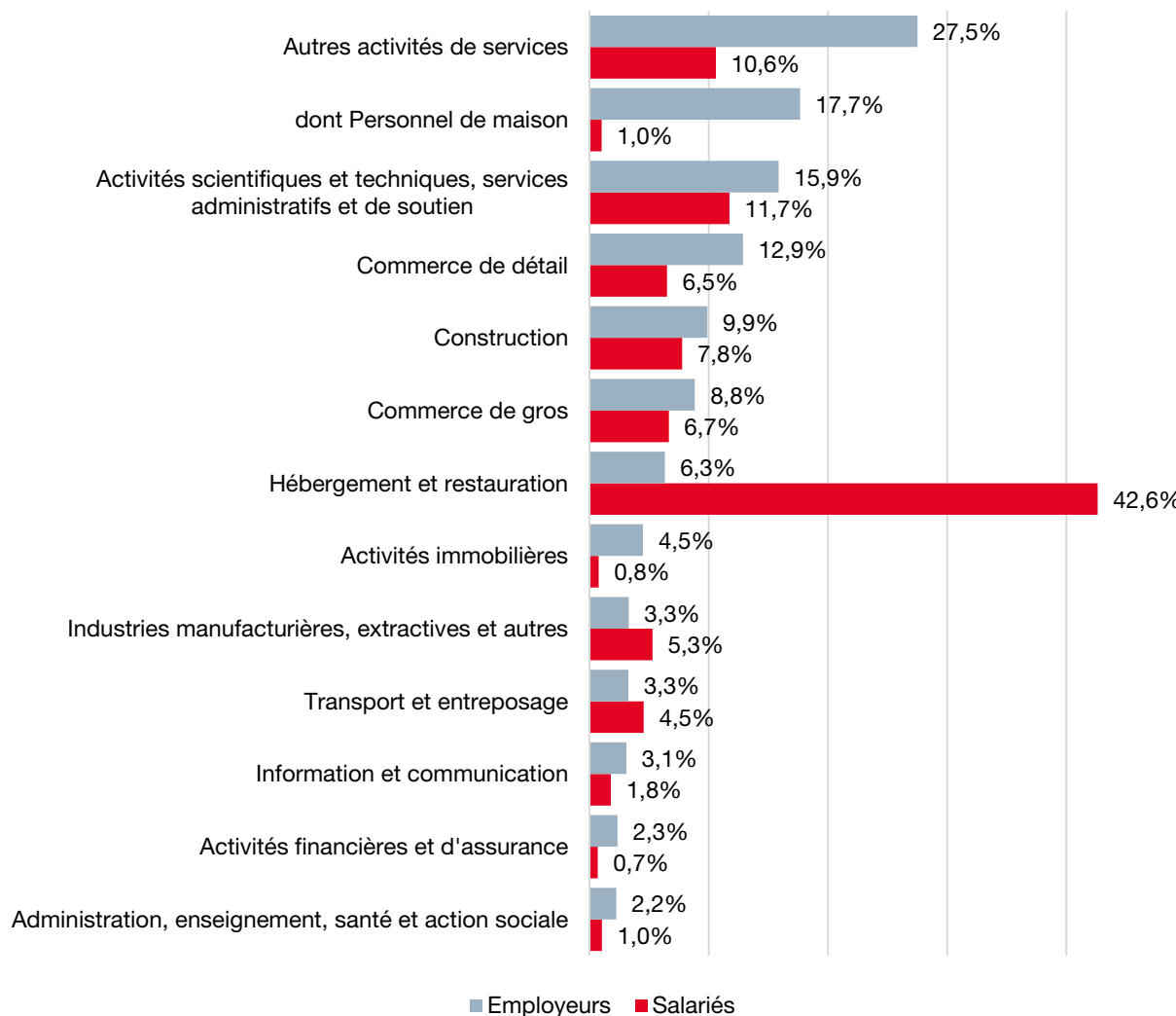
Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Lecture : en septembre 2021, 27 employeurs et 214 salariés étaient concernés par le dispositif de CTTR (partiel ou total) dans le GSA Hébergement et restauration.

L'Hébergement et restauration reste le secteur qui compte le plus de salariés concernés par le CTTR (partiel ou total) en septembre 2021. Le nombre de bénéficiaires continue de baisser par rapport au trimestre précédent, dans ce secteur comme dans tous les autres concernés par le dispositif. En termes d'employeurs ayant eu recours au CTTR, ce sont les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien qui arrivent en tête.

Sur la période allant de mars 2020 à septembre 2021, les demandes de CTTR (qu'il s'agisse d'un chômage total ou partiel) ont été accordées pour 2 944 employeurs du secteur privé, représentant 43 % des employeurs du secteur privé à Monaco. Les Autres activités de services, dont les employeurs ont largement fait appel à ce dispositif au printemps 2020, restent le GSA qui arrive en tête sur l'ensemble de la période en valeur (plus de 800 demandes). En proportion, le secteur de l'Hébergement et restauration est de loin celui qui a eu le plus recours au chômage partiel ou total depuis sa mise en œuvre en mars 2020 (plus de 9 employeurs sur 10 du GSA).

Répartition des demandes de CTTR (partiel ou total) accordées sur la période mars 2020 – septembre 2021 selon le GSA



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Lecture : parmi l'ensemble des employeurs dont la demande de CTTR a été accordée, 27,5 % relèvent des Autres activités de services ; parmi l'ensemble des salariés placés en CTTR sur la période, 10,6 % font partie de ce GSA.

Sur la période allant de mars 2020 à septembre 2021, c'est à nouveau dans le secteur des Autres activités de services (qui inclut notamment les Personnels de maison) que l'on trouve le plus grand nombre d'employeurs ayant eu recours au dispositif de CTTR : 27,5 % des employeurs de ce GSA ont eu une demande accordée (810 demandes dont 520 pour les seuls employeurs de personnels de maison). En termes de main d'œuvre, la part de salariés concernés par le chômage total ou partiel reste relativement stable par rapport au trimestre précédent dans tous les secteurs.

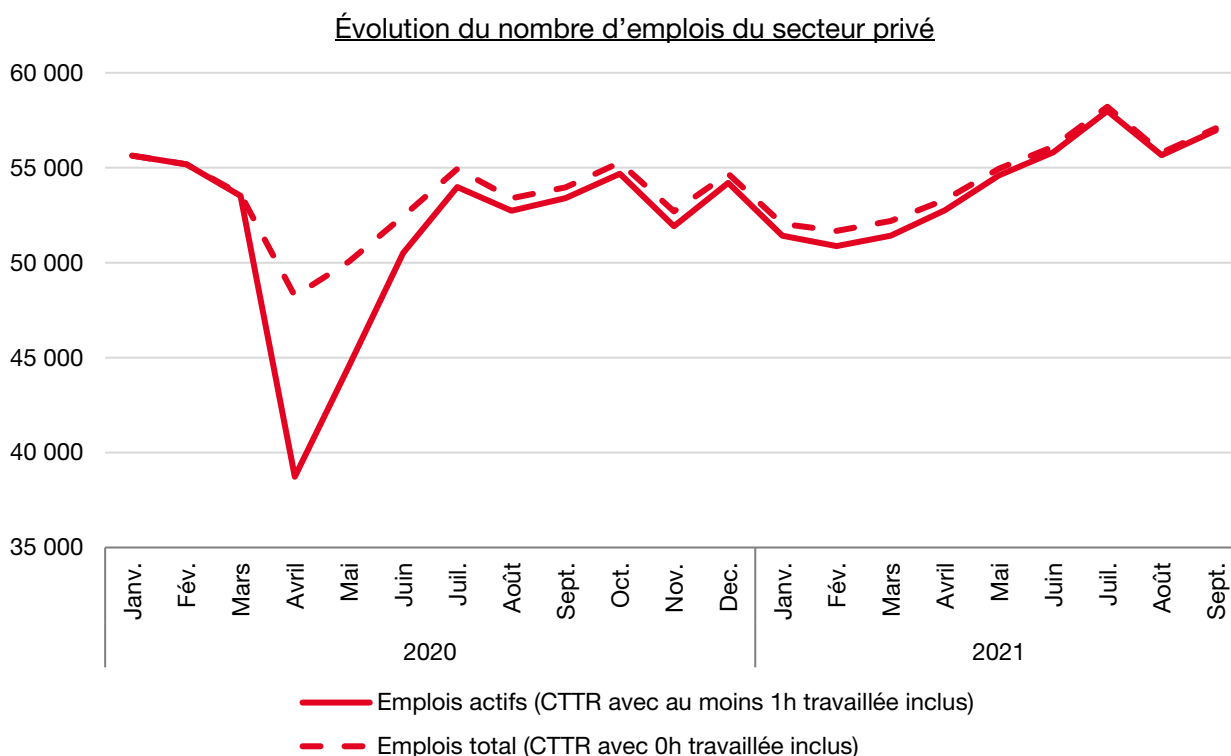
L'Administration, santé et action sociale, les Activités financières et d'assurance et les Activités immobilières sont les secteurs qui ont le moins fait appel au dispositif de CTTR sur l'ensemble de la période.

4.2 Évolution de l'emploi salarié du secteur privé¹⁴

4.2.1 Emplois

Dans la suite des analyses, la notion d'emplois « actifs » est utilisée pour distinguer, au sein de l'emploi total, les postes occupés par des salariés mis au chômage total temporaire. Ainsi, les emplois actifs correspondent à ceux pour lesquels il y a au moins une heure travaillée au cours du mois considéré.

Le nombre total, quant à lui, inclut tous les emplois, y compris ceux en CTTR (qu'il soit partiel ou total), afin de visualiser la perte sèche d'emplois sur la période.



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

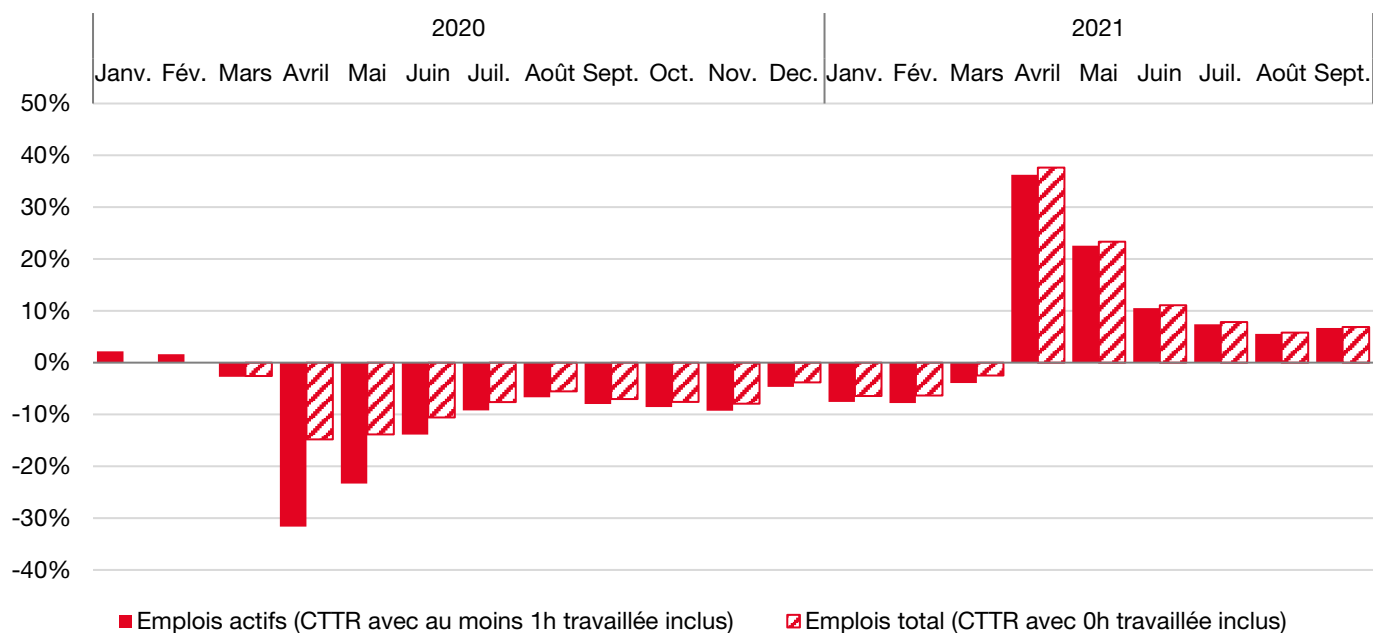
Lecture : en avril 2020, le secteur privé compte 48 234 emplois, dont 38 808 qui sont considérés comme « actifs » (au moins une heure travaillée).

En raison des mesures en place en 2020, notamment de confinement, les résultats de 2021 et de l'année précédente doivent être confrontés avec prudence.

Après avoir reculé en tout début d'année 2021, l'emploi du secteur privé a augmenté de manière constante sur le premier semestre. À la fin du troisième trimestre, après une légère baisse d'activité au mois d'août, le nombre d'emplois reste au-dessus du niveau de 2020 mais demeure inférieur à 2019. Parallèlement, les emplois totalement soutenus par le CTTR (zéro heure travaillée) sont de moins en moins nombreux : ils s'établissent à une centaine en septembre 2021 (contre près de 600 à la même période l'année précédente).

¹⁴ Les statistiques relatives à l'emploi salarié du secteur privé sont issues des données des Caisses Sociales de Monaco transmises à l'IMSEE.

Taux de variation des emplois du secteur privé par rapport à l'année précédente



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

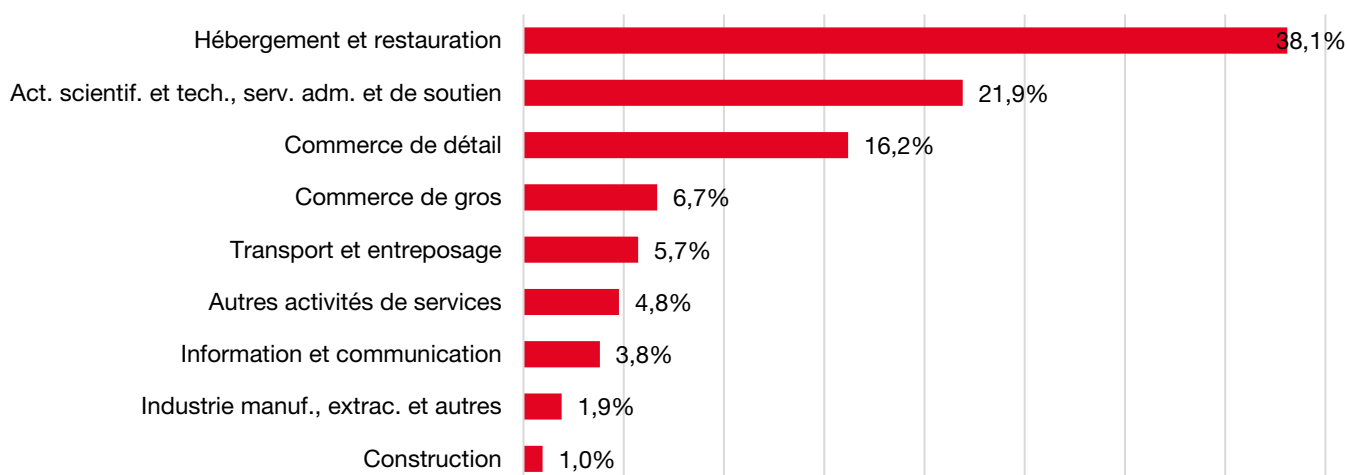
Lecture : en avril 2020, la variation entre le nombre d'emplois mensuel réellement actifs (hors CTTR) est de -31 % par rapport au mois d'avril de l'année précédente (barre rouge) ; pour la même période, la variation entre le nombre d'emplois total (CTTR inclus) est de -15 % (barre hachurée).

Là encore, les résultats 2020 et 2021 doivent être confrontés avec prudence au vu des conjonctures très différentes. L'emploi du secteur privé ayant fortement chuté au printemps 2020 en raison de la crise sanitaire, on observe un taux de variation du nombre d'emplois très important entre les deuxièmes trimestres 2020 et 2021 (+36 % d'emplois actifs pour le mois d'avril par exemple), alors que les indicateurs restent malgré tout en-dessous de niveau de 2019. Sur le troisième trimestre, les taux de variation par rapport à 2020 oscillent entre 6 et 8 %.

4.2.2 Emplois en CTTR total (zéro heure travaillée)

À la fin du trimestre, une centaine d'emplois sont totalement soutenus par le CTTR (zéro heure travaillée sur le mois).

Répartition des emplois en CTTR avec zéro heure travaillée en septembre 2021 selon le GSA



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

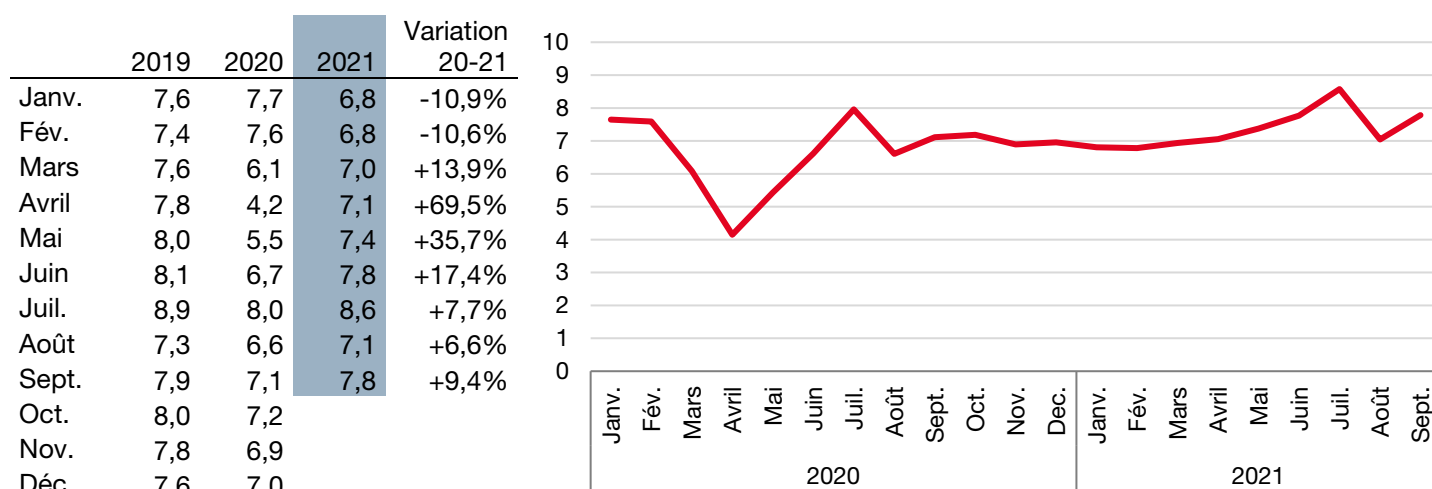
Lecture : 38,1 % des emplois en CTTR total (0h travaillée) relèvent du GSA Hébergement et restauration en septembre 2021.

Plus de 38 % des emplois en chômage total relèvent de l'Hébergement et restauration en septembre 2021, suivis par les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien et les Autres activités de services. Trois GSA sur douze ne sont pas concernés par le CTTR total à cette période : Activités financières et d'assurance, Activités immobilières et Administration, enseignement, santé et actions sociales.

4.2.3 Heures travaillées

La comparaison des heures travaillées dans le secteur privé entre 2020 et 2021 doit à nouveau être faite en tenant compte des différentes situations économiques et sanitaires.

Évolution mensuelle du nombre d'heures travaillées dans le secteur privé



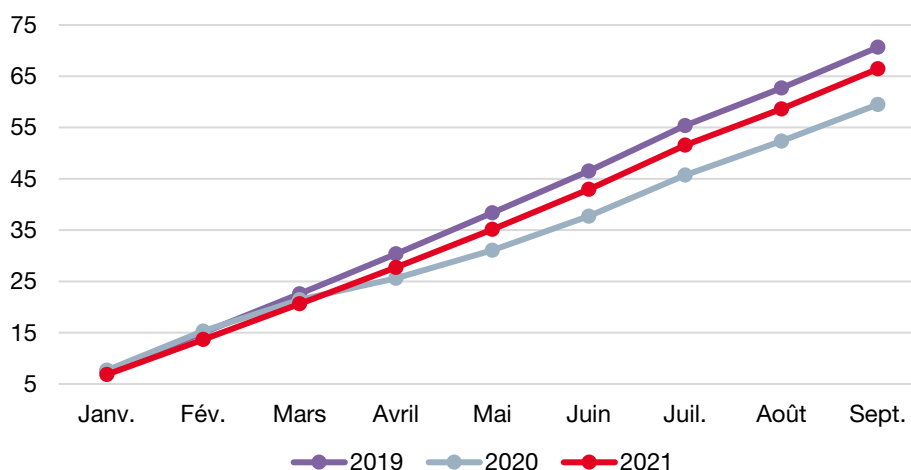
Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Unité : million d'heures

Lecture : sur le mois de septembre 2021, le nombre d'heures travaillées est de 7,8 millions, contre 7,1 millions en septembre 2020 (soit une évolution de +9,4 % entre les mois des deux années).

À partir de mars, le nombre mensuel d'heures travaillées en 2021 est en très forte hausse par rapport à l'année précédente, particulièrement au mois d'avril qui constituait le pic de la crise en 2020 (+69,5 % d'heures travaillées entre les mois d'avril des deux années). Le volume horaire travaillé compte près de 7,8 millions d'heures sur le mois de septembre 2021, avoisinant le niveau de 2019 à la même période (7,9 millions).

Évolution mensuelle du nombre d'heures travaillées cumulées



Unité : million d'heures

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Lecture : sur la période allant de janvier à septembre 2021, le nombre cumulé d'heures travaillées est de 66,5 millions, contre 59,5 millions sur la période janvier à septembre 2020.

Le volume d'heures travaillées à la fin du troisième trimestre 2021 s'élève à plus de 66 millions en cumul, soit environ 7 millions d'heures en plus que sur la période de janvier à septembre 2020, mais 4,2 millions de moins qu'en 2019.

Observatoire des impacts de la crise sanitaire liée à la COVID-19

Décembre 2021

Pour consulter les publications de l'IMSEE :
<http://www.imsee.mc/Publications>

Pour suivre les actualités de l'IMSEE :
<http://www.imsee.mc/Actualites>

Pour vous abonner à la newsletter de l'IMSEE :
<http://www.imsee.mc/Newsletters>

INSTITUT MONÉGASQUE DE LA
STATISTIQUE ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

9 rue du Gabian

98000 MONACO

www.imsee.mc

